



REPUBLIQUE DU BURUNDI
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE



PLAN D'AFFAIRES D'ECOTOURISME POUR LA RESERVE NATURELLE FORESTIERE DE BURURI (RNFB)

Par

Pr. Manirakiza Diomède



Juin 2021

Liste des sigles et abréviations

Signes/abréviation	Significations
3C	: Conservation et Communauté de Changement
AEWA	: African-Eurasian Waterbird Agreement
AP	: Aire protégée
AP	: Aire Protégée
BBCI	: Banque Burundaise Pour le Commerce et l'Investissement
BIF	: Franc Burundais
BIOPAMA	: Biodiversity and Protected Areas Management Program
CCNUCC	: Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CDB	: Convention sur la Diversité Biologique
CITES	: Convention on International Trade in Endangered Species
CMS	: Convention on Migratory Species
COMIBU	: Communauté Islamique du Burundi
COPEC	: coopérative d'Epargne et de Crédit
COVID-19	: Coronavirus Disease 2019
DESS	: Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées
FFOM	: Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces
GEF	: Global Environment Facility
GPS	: Global Positioning System
IDA	: International Development Association
IMET	: Integrated Management Effectiveness Tool
INCN	: Institut National pour la Conservation de la Nature
INECN	: Institut National pour l'Environnement et la Conservation de la Nature
JGI	: Jane Goodall Institute
MEEATU	: Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme
OBPE	: Office Burundais pour la Protection de l'Environnement
OMC	: Organisation Mondiale du Commerce
OMT	: Organisation mondiale du tourisme
ONATEL	: Office National des Télécommunications
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONT	: Office National du Tourisme
PADZOC	: Projet d'Aménagement Durable des Zones Caféicoles au Burundi
PNK	: Parc National de la Kibira
PNUE	: Programme des Nations unies pour l'environnement
PRRPB	: Projet de Restauration et de Résilience du Paysage du Burundi
REGIDESO	: Régie de Production et de Distribution d'eau et d'électricité
RNFB	: Réserve Naturelle Forestière de Bururi
RTNB	: Radiotélévision National du Burundi,
SNPA-DB	: Stratégie Nationale et Plan d'Action en matière de Diversité Biologique
UICN	: Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UNCCD	: United Nations Convention to Combat Desertification
UNESCO	: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation
ZICO	: Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux

Table des matières

I.	INTRODUCTION GENERALE.....	9
1.1.	Contexte et justification.....	9
1.2.	Objectifs.....	10
1.2.1.	Objectif Global.....	10
1.2.2.	Objectifs spécifiques.....	10
1.3.	Méthodologie.....	11
II.	PRESENTATION DE LA RESERVE NATURELLE FORESTIERE DE BURURI.....	12
2.1.	Localisation de la RNFB.....	12
2.2.	Cadre légal RNFB.....	14
2.3.	Evolution du couvert forestier de la RNFB.....	15
2.4.	Objectifs de la RNFB.....	16
2.5.	Diagnostic des potentialités écotouristiques de la RNFB.....	16
2.5.1.	Contours du concept de l'écotourisme.....	16
2.5.2.	Attraits touristiques internes de la RNFB.....	17
2.5.2.1.	Faune.....	17
2.5.2.2.	Flore.....	17
2.5.2.3.	Hydrologie.....	18
2.5.2.4.	Site historique.....	18
2.5.2.5.	Relief.....	19
2.5.2.6.	Climat.....	19
2.5.3.	Attraits touristiques autour de la RNFB.....	19
2.5.3.1.	Proximité du chef-lieu de la Province de Bururi.....	19
2.5.3.2.	Proximité du chef-lieu de la province Rumonge.....	21
2.5.3.3.	Proximité du chef-lieu de la Province Makamba.....	23
2.5.3.4.	Proximité du chef-lieu de la Province Rutana.....	24

III.	GESTION DE L'ECOTOURISME DANS LA RNFB.....	26
3.1.	Cadre institutionnel de gestion de l'écotourisme dans RNFB.....	26
3.2.	Cadre juridique.....	26
3.3.	Organisation du tourisme dans la RNFB	27
3.4.	Activités d'aménagement dans la RNFB.....	27
3.5.	Activités publicitaires	30
3.6.	Infrastructures touristiques de l'OBPE	30
3.7.	Infrastructures touristiques hors la RNFB	31
3.7.1.	Equipements et matériels touristiques de la RNFB	31
3.7.2.	Routes	32
3.7.3.	Etablissements financiers.....	32
3.7.4.	Hôtels	32
3.7.5.	Financement actuel de la RNFB	33
IV.	PARTIES PRENANTES DE LA RNFB.....	35
4.1.	Parties prenantes internes	35
4.2.	Parties prenantes externes.....	35
4.2.1.	Secteur public.....	36
4.2.2.	Secteur privé	36
4.2.3.	Bailleurs de fonds	37
4.2.4.	Communautés locales	37
4.2.5.	Organisations Non Gouvernementales (ONG)	38
V.	ANALYSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES DE LA RNFB	39
VI.	ANALYSE DU MARCHÉ ECOTOURISTIQUE	42
6.1.	Principe d'écotourisme	43
6.2.	Typologie du marché écotouristique de la RNFB.....	44
6.3.	Marchés écotouristiques complémentaires de la RNFB.....	44
6.4.	Accessibilité au marché touristique de la RNFB	45
6.5.	Analyse des facteurs politiques, économiques et sociaux de la RNFB	49

6.5.1. Cadre politique.....	49
6.5.2. Cadre socioéconomique	49
VII. ANALYSE DES INVESTISSEMENTS ET RECETTES	51
7.1. Analyse des investissements	51
7.1.1. Capital humain.....	51
7.1.2. Infrastructures.	51
7.1.3. Promotion du tourisme à la RNFB.....	52
7.1.4. Analyse des recettes.....	52
7.2. Impacts des investissements dans l'écotourisme.....	57
7.2.1. Impacts économiques.....	57
7.2.2. Impacts sociaux	57
7.2.3. Impacts environnementaux	58
VIII. STRATEGIE ET POLITIQUE DE MARKETING.	59
8.1. Stratégie de marketing	59
8.2. Politique de marketing	59
8.2.1. Produit.	60
8.2.2. Prix	60
8.2.3. Place.....	61
8.2.4. Promotion.....	61
8.2.5. Support physique	62
8.2.6. Acteurs	62
8.2.7. Processus et philosophie	62
IX. PLAN OPERATIONNEL.....	63
9.1. Vision	63
9.2. Objectifs.....	63
9.3. Axes du plan Opérationnel	63
9.4. Suivi et évaluation du plan.....	67
X. OUTILS ET SUPPORTS DE COMMUNICATION	68

10.1. Presse.....	68
10.2. Web.....	68
10.3. Réseaux sociaux.....	68
10.4. Affiches	68
10.5. Messages clés.....	69
10.6. Messages clés pour les nationaux.....	69
10.7. Messages clés aux étrangers.....	69
10.8. Plan de communication sur les 10 ans.....	70
XI. MECANISME DE FINANCEMENT DURABLE.....	71
11.1. Paiements pour les biens et services éco-systémiques.....	71
11.2. Promotion de l'écotourisme.....	71
11.3. Contribution des secteurs impliqués dans l'écotourisme.....	72
11.4. Partenariat public privé.....	72
11.5. Facilités bancaires aux entreprises écotouristiques.....	72
11.6. Développement de marchés pour les Produits Forestiers Non ligneux (PFNL) et leurs chaînes de valeur.....	73
XII. CONCLUSION GENERALE.....	74
XIII. BIBLIOGRAPHIE.....	75

Liste des figures

Figure 1. Carte des Aires protégées du Burundi.....	13
Figure 2. Cartes de la dynamique de la forêt de Bururi de 1986 à 2011	15
Figure 3. Carte des sentiers touristiques de la RNFB.....	30
Figure 4. Evolution des recettes touristiques de la RNFB (1992-2020).....	34
Figure 5. Nombre de visites des AP (%) entre 2017 et 2019	34
Figure 6. Cartes des circuits touristiques de la RNFB.....	45
Figure 7. Evolution du cash-flow (en milliers de BIF) 2021-2030	53

Liste des tableaux

Tableau 1. Activités d'aménagement dans la RNFB.....	29
Tableau 2. Equipements touristiques de la RNFB.....	32
Tableau 3. Infrastructures hôtelières autour de la RNFB	32
Tableau 4. Listes des hôtels pouvant être recommandés aux touristes à Bururi	33
Tableau 5 : Nombre de visites de la RNFB par nationalité d'origine	33
Tableau 6. Matrice d'analyse FFOM (SWOT).....	40
Tableau 7. Recettes touristiques des réserves naturelles (2019).....	50
Tableau 8. Investissements et recettes prévisionnelles de la RNFB (2021-2025).....	54
Tableau 9. Axes stratégiques du plan opérationnel	64
Tableau 10. Plan de communication pour les 10 prochaines années.....	70

I. INTRODUCTION GENERALE

1.1. Contexte et justification

L'écotourisme est perçu comme un voyage responsable dans des environnements naturels comme les réserves naturelles où les ressources naturelles et le bien-être des populations doivent être préservés. Au Burundi, ce concept n'est pas assez tenu en compte ni par le Gouvernement ni par l'Institution en charge des écosystèmes naturels protégés dont la Réserve Naturelle Forestière de Bururi (RNFB). Il est donc évident que l'écotourisme ne sert pas les intérêts des populations riveraines aux Aires Protégées (AP) et ne donne cependant pas de réponses durables à la protection des ressources naturelles d'où nécessité de développer un outil qui donne des orientations pour le développement de l'écotourisme dans et autour de la RNFB.

Alors que le tourisme constitue une base de l'économie de plusieurs pays du monde et particulièrement d'Afrique centrale et de l'Est, les activités touristiques restent embryonnaires au Burundi. Pourtant, ce pays dispose des attraits touristiques importants susceptibles de déclencher une valeur ajoutée à l'économie nationale. Parmi les facteurs à l'origine de cette absence de l'industrie touristique figure le manque d'infrastructures et d'équipements adéquats.

Le gouvernement a consacré peu de moyens pour entreprendre un développement économique fondé sur le tourisme. Dans les AP, les quelques rares activités touristiques menées ont été initiées à travers les projets soutenus par des bailleurs dont le but était de soutenir spécialement les activités de protection de la biodiversité.

Malgré l'absence d'industrie touristique, l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE), institution en charge des AP, a toujours misé sur l'écotourisme pour assurer son autosuffisance financière. Actuellement, suite à l'insuffisance des allocations financières par le Gouvernement pour appuyer les activités de conservation de l'environnement en général et des AP en particulier, l'OBPE doit multiplier des initiatives pour mobiliser des ressources financières. Parmi les activités importantes à mener figure le développement de l'entreprise écotouristique par la valorisation des attraits touristiques des AP et leurs milieux riverains.

Dans le cadre du Projet de Restauration et de Résilience du Paysage du Burundi (PRRPB), le Burundi a obtenu un don de l'Association Internationale de Développement (IDA). Concernant la stratégie de sa mise en œuvre, des prestataires de services ont été identifiés dont l'OBPE qui exécute une de ses composantes relative à l'amélioration de la gestion des AP.

C'est dans ce cadre qu'un consultant chargé d'élaborer « un plan d'affaires d'écotourisme pour la Réserve Naturelle Forestière de Bururi » a été recruté.

Le plan d'affaires d'écotourisme est un document qui permet de planifier et de visualiser un projet à court et moyen terme. En plus, il s'agit d'un outil essentiel à des fins de recherche de financements auprès de divers acteurs pour la protection de la biodiversité et le développement durable des communautés riveraines.

Ce plan d'affaires d'écotourisme s'articule sur les points importants suivants:

- Etat des lieux de l'écotourisme pour la RNFB;
- Vision et objectifs pour l'exploitation éco touristique ;
- Analyse du marché éco touristique ;
- Stratégie et politique de marketing;
- Plan opérationnel.

1.2. Objectifs

1.2.1. Objectif Global

L'objectif global est d'élaborer un plan d'affaires écotouristique qui met en évidence les opportunités touristiques de la RNFB et qui permet de convaincre les touristes et les investisseurs afin de parvenir à un autofinancement pour la protection de la biodiversité et le développement durable des communautés riveraines.

1.2.2. Objectifs spécifiques

Cette mission vise à élaborer (i) un plan d'affaires écotouristique et un plan d'actions dans le but de donner une meilleure visibilité aux produits et services écotouristiques existants, (ii) définir de couples produits/marchés adaptés pour un positionnement sur les marchés national et international et (iii) développer de nouvelles opportunités commerciales à haute valeur ajoutée sur base d'une image revisitée de l'écotourisme du Burundi mettant en relief la diversité des paysages, des ressources naturelles et des cultures locales, portée par divers messages en fonction de la clientèle ciblée.

1.3. Méthodologie

Partant des objectifs poursuivis selon les termes de référence, la méthodologie a été adaptée à chaque objectif.

Pour ce qui est de l'évaluation de l'état des lieux de l'écotourisme dans la RNFB et des tendances des marchés, les données de base pour bien comprendre la conception, les objectifs, les groupes cibles et les approches de mise en œuvre de ce plan d'affaires ont été collectées auprès des différents acteurs de la filière écotouristique au Burundi. A cet effet, nous avons effectué des entretiens avec l'Unité de Gestion du Projet, les cadres de l'OBPE et d'autres partenaires/acteurs œuvrant dans le domaine de gestion des AP et du tourisme. Il s'agit notamment des tours opérateurs, de la chambre sectorielle hôtellerie et tourisme, et de l'Office National du Tourisme (ONT).

De plus, nous avons consulté la documentation disponible sur la gestion des AP et de l'écotourisme. Le plan d'aménagement et de gestion de la RNFB (2016-2026) a constitué le principal outil dans l'élaboration de ce plan d'affaires.

Les tendances des marchés touristiques ont été analysées à partir des registres des touristes au niveau de la RNFB, du service de la promotion de l'écotourisme de l'OBPE et de l'ONT. L'analyse des FFOM (force, faiblesse, opportunités et menaces) a été privilégiée pour faire un état des lieux et un diagnostic du marché écotouristique de la RNFB.

L'estimation des prix unitaires a été faite sur base notamment :

- des pratiques antérieures dans la RNFB et d'autres réserves du Burundi ;
- des plans d'affaires des autres réserves ;
- des discussions avec les cadres de l'OBPE et de l'ONT ;
- de la consultation des marchés passés avec les prestataires pour des travaux similaires.

Les coûts ont été structurés par catégories

- Personnel (salaires, bénéfices et primes) ;
- Investissement (infrastructures et équipements).
- Activités de promotion de l'écotourisme

II. PRESENTATION DE LA RESERVE NATURELLE FORESTIERE DE BURURI.

Le Burundi possède 15 aires protégées réparties en parcs nationaux, réserves naturelles, monuments naturels et paysages protégés parmi lesquels 3 Parcs Nationaux, 5 Réserves Naturelles, 2 Monuments Naturels et 5 Paysages Protégés. La Réserve Naturelle Forestière de Bururi, objet du présent plan d'affaires, est l'une des 5 Réserves Naturelles.

2.1. Localisation de la RNFB

La RNFB constitue la partie la plus méridionale du système de forêts de la crête Congo-Nil. Elle se trouve en commune de Bururi, au Nord-Ouest du chef-lieu de la Province Bururi, sur une vaste montagne qui surplombe le centre urbain de Bururi.

Elle domine le centre urbain de Bururi dont elle constitue un important château d'eau qui alimente cette ville. A l'Ouest de la RNFB se trouve la région des Mirwa (fortes pentes) tandis qu'à l'Est se trouve la région de Bututsi (extrémité sud des plateaux centraux).

Ce massif montagneux est composé de collines avec une altitude comprise entre 1600 et 2307 m. Le relief présente de fortes pentes atteignant à certains endroits plus de 60% surtout sur les versants occidentaux du massif.

Comme l'indique la carte ci-après, la RNFB est non loin du littoral du lac Tanganyika où se trouvent les réserves de Rumonge, Nkayamba, Kigwena et Vyanda.

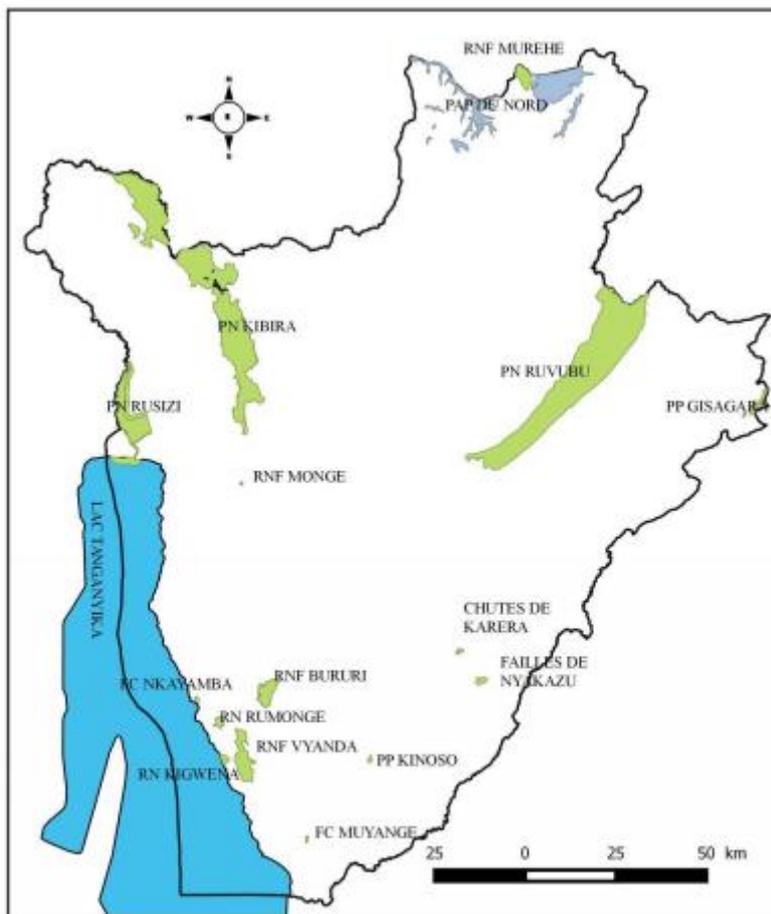


Figure 1. Carte des Aires protégées du Burundi

Source: Kakunze (2016)

Selon le décret n°100/118 du 12 avril 2011 portant modification de certaines dispositions du décret n°100/007 du 25 janvier 2000, le RNFB est délimitée comme suit :

- ✓ Limite Nord : le cours de la rivière Jiji à partir de la piste-limite sur la colline Kamera jusqu'à la piste sur la colline Nkundusi.
- ✓ Limite Est: la piste-limite passant sur les collines Nkundusi, Murago, Musebeyi, Katobwe, Makawa, Magufa, Mutobo, Rumonyi et Kitwa ; le cours du ruisseau Kazira depuis son confluent avec la rivière Siguvyaye jusqu'à sa source.
- ✓ Limite Sud : la piste-limite passant sur les collines Maramvya et Nyamiyaga jusqu'à la chute d'eau nommée Nyemanga de la rivière Siguvyaye.
- ✓ Limite Ouest : la piste-limite passant sur les collines Nyakishiro, Nyakigongo, Mpinga, Rurezi et Kamera.

2.2. Cadre légal RNFB

La RNFB a été créée en 1951 à travers l'Ordonnance du Rwanda-Urundi N° 52/36 du 7 avril 1951 relatif à la création des réserves de la ligne de partage des eaux au niveau de la Crête Congo-Nil. Il s'agit de la Forêt de la Kibira et celle de Bururi.

Comme toutes les réserves, les instruments légaux de gestion de la RNFB sont entre autres :

- La **Constitution de la République du Burundi** promulguée le 17 juin 2018 particulièrement l'article 35 « *L'Etat assure la bonne gestion de l'exploitation rationnelle des ressources naturelles du pays tout en préservant l'environnement et la conservation de ces ressources pour les générations à venir* » ;
- Depuis 2014, les AP sont sous la coordination de l'OBPE. Cet office a été mis en place par le décret 100/240 du 29 Octobre 2014 portant création, missions, organisation et fonctionnement de l'Office. L'OBPE est sous la tutelle du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage ;
- **Décret-loi n° 1/02 du 25 mars 1985** portant code forestier et fixant de manière générale l'ensemble des règles de gestion des forêts (administration, aménagement, exploitation et surveillance) et de police forestière. Cette loi a été abrogée par la Loi N°1/07 du 15 juillet 2016 portant révision du code forestier ;
- **Code de l'environnement (loi n° 1/010 du 30 juin 2000)**: dans sa partie relative à la diversité biologique, le code aménage des dispositions visant la protection de la biodiversité en vue d'assurer la gestion rationnelle du patrimoine génétique et de préserver l'équilibre de celui-ci, en interdisant les atteintes aux milieux naturels et aux ressources animales et végétales ;
- **Loi N° 1/10 du 30 mai 2011** portant création et gestion des AP au Burundi. Cette loi précise dans son 3^{ème} chapitre que chaque AP doit avoir un plan de gestion et d'aménagement assorti des indicateurs de référence et de progrès et intégrant des programmes de développement pour les populations riveraines.

Au niveau international, le Burundi a ratifié bien de conventions relatives à l'environnement en général et aux AP telle que la RNFB en particulier. Il s'agit notamment de :

- Convention sur la Diversité Biologique (CDB);
- Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC);
- Convention on International Trade in Endangered Species of wild fauna and flora (CITES) (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore en danger);
- Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
- Convention phytosanitaire pour l'Afrique;
- Convention africaine sur la conservation de la nature et les ressources naturelles (Convention d'Alger);

- Convention sur la protection du Patrimoine Mondial culturel et naturel de l'UNESCO (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization);
- Convention RAMSAR relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitat des oiseaux d'eau;
- Convention des animaux migrateurs (CMS) (Convention on Migratory Species) ou Convention de Bonn;
- AEWA (African-Eurasian Waterbird Agreement), l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs.

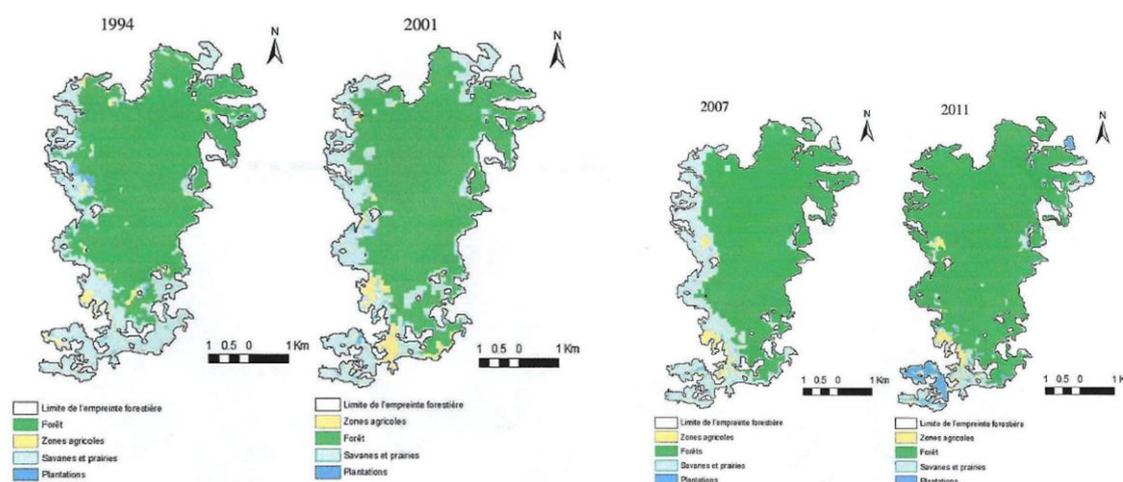
Tous ces instruments légaux, tant nationaux qu'internationaux, sont des outils à la disposition du Gouvernement du Burundi (à travers l'OBPE) qui lui donnent la force légale nécessaire pour accomplir sa mission de la conservation de la nature au niveau de toutes les AP du Burundi y compris la RNFB.

2.3. Evolution du couvert forestier de la RNFB.

Contrairement aux autres hauts reliefs de la région tels que Inanzerwe et Kibimbi, la forêt de Bururi a été épargnée de la disparition. La raison majeure est qu'elle était proche des résidences des princes puissants comme NDUGU qui l'a protégée en refusant de son vivant aux missionnaires de scier le bois rouge de cette forêt, devenu à l'époque précieux sur le marché du Congo (Kinshasa). Elle était par ailleurs leur domaine privilégié de chasse. En 1951, dans le plan décennal pour le développement économique et social du Ruanda-Urundi, l'administration coloniale l'a protégée et beaucoup de sources d'eau ont été captées pour alimenter la ville de Bururi.

Bien que la loi confère une superficie de 3 300 ha à la RNFB, il y a des divergences en termes de sa superficie. En effet, Nzigidahera (2000) l'estime à 2000 ha et Kanyamibwa et Weghe (2001) à 1600ha. En revanche, Havyarimana et al (2017) montrent que la zone qui a été occupée par la forêt (empreinte forestière) de Bururi entre 1986 et 2011 s'étend à 2362 ha. La plus grande superficie observée est celle de 1974 ha en 2011 et le plus en 2001 (1556 ha). Selon ces auteurs entre 1986 et 1991, le taux de déforestation annuel dû à l'expansion agricole était estimé à 1,47%. Ce taux est passé de 0,77% entre 1991 et 1994 à 0,26% entre 2007 et 2011.

L'UICN (2011) indique les relevés GPS montrent que la surface effective occupée par la forêt de Bururi est de 2 600 ha. Les cartes ci-après présentent la dynamique de la forêt de Bururi de 1986 à 2011.



2.4. Objectifs de la RNFB

Source : Havyarimana

La gestion de la RNFB a pour objet de:

- protéger la forêt naturelle de Bururi et maintenir les processus naturels dans un état non perturbé à des fins scientifiques et de surveillance de l'environnement;
- maintenir les ressources génétiques dans un état naturel d'évolution et de protection contre la dégradation des sols.

2.5. Diagnostic des potentialités écotouristiques de la RNFB.

2.5.1. Contours du concept de l'écotourisme

Le tourisme peut être défini comme le déplacement temporaire et de courte durée de non-résidents allant d'une destination vers une autre (Hall, 1991). De cette définition, il ressort que le tourisme est susceptible de causer un certain nombre d'impact sur la destination et sur la route empruntée. Le tourisme est centré sur des activités de loisir et de récréation. Il est perçu comme étant multidimensionnel, c'est-à-dire qu'il existe une interaction directe avec le milieu naturel (dimension physique), avec les communautés locales (dimension sociale et culturelle) et qu'il génère des revenus (dimension économique et politique). Le tourisme est devenu une pratique qui s'est généralisée au niveau mondial et a suscité la création d'organismes spécialisés à l'échelle nationale et internationale tel que l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) créée le 1^{er} Novembre 1974.

Le concept d'écotourisme s'est développé à la suite du mouvement environnemental depuis les années 1980. L'intérêt grandissant du public pour l'environnement et les voyages orientés vers le plein air couplé avec la croissante insatisfaction à l'encontre du tourisme de masse, a montré à l'industrie du tourisme qu'il y avait une place pour l'écotourisme (Orams, 1995 ; Weaver, 1998 ; Honey, 1999).

La relation entre le tourisme et l'environnement naturel tend à être conflictuelle. Mais le potentiel existe pour une relation basée sur des bénéfices mutuels. Le concept de l'écotourisme entre dans la mouvance du développement durable avec ses trois dimensions (social, économique et environnement).

A partir de la déclaration de Québec sur l'écotourisme lors du Sommet mondial de l'écotourisme (2002), l'écotourisme peut être défini comme une forme de tourisme durable « qui contribue activement à la protection du patrimoine naturel et culturel, qui inclut les

communautés locales et indigènes dans sa planification, son développement et son exploitation et contribue à leur bien-être¹». De cette définition, les attraits écotouristiques de la RNFB peuvent être identifiés.

2.5.2. Attraits touristiques internes de la RNFB

A l'intérieur de la RNFB, les attraits touristiques sont essentiellement constitués de la biodiversité, des sites historiques avec son relief et de son hydrographie.

2.5.2.1. Faune

Les primates sont les mammifères les plus caractéristiques de cette forêt. L'espèce phare étant le chimpanzé commun « *Pan troglodytes* ». Actuellement, selon le Conservateur de la réserve, on en dénombre 62.

La RNFB renferme des espèces rares dont une grenouille qui a été repérée pour la première fois en 1949, puis revue au même endroit en 2011. Dernièrement, en 2011, il a été redécouvert une espèce de batracien, une grenouille bleue « *Cardioglossa cyaneospila* » après sa première découverte en 1949 (Kakunze, 2016)². Elle est également désignée « Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) » car abritant une importante avifaune.

2.5.2.2. Flore

La RNFB regorge plus de 250 espèces végétales qui ont été identifiées³. Les espèces les plus caractéristiques de cette forêt sont *Entandrophragma excelsum*, *Strombosia scheffleri*, *Symphonia globulifera*, *Albizia gummifera*, *Polystichia fulva*, *Prunus africana* etc. mais certaines d'entre elles sont menacées (UICN, 2011 et Kakunze, Op. cit). En plus, la RNFB abrite 5 des 20 espèces végétales endémiques jusqu'ici inventoriées au Burundi. Il s'agit de *Impatiens bururiensis* (Balsaminaceae), *Faroea axillaris* et *Faroea graveolens* (Gentianaceae), *Polystachia maculata* (Orchidaceae) et *Adenia lewallei* (Passifloraceae). La RNFB contribue aussi dans la sauvegarde des espèces végétales menacées de disparition au Burundi tels que l'*Entandrophragma excelsum* et le *Prunus africana*.

¹ Quebec-Declar-fr-Final-20-06.PDF (uqtr.ca)

² Plan d'aménagement et de gestion de la réserve naturelle forestière de Bururi (2016-2026), MEATU

³ Parcs et réserves du Burundi : Evaluation de l'efficacité de la gestion des aires protégées (UICN – Union internationale pour la conservation de la nature 2011,

2.5.2.3. Hydrologie

La RNFB, de par sa position géographique, constitue un château d'eau et contribue dans le bon fonctionnement écologique. En effet, sa position sur la crête Congo-Nil qui est la ligne de partage des eaux entre les bassins du Congo et du Nil, joue un rôle fondamental dans la régulation du régime des eaux et la protection des bassins versants sur les pentes à forte inclinaison contre l'érosion (Bangirinama et Kakunze, 2015). Par ailleurs, la plupart des ruisseaux de la région y prennent naissance. Il s'agit entre autre de la rivière Jiji et des cours d'eau tels que Myugaro, Nyabuyumpu, Muyomvyi, Kibarira et Mushwizi. La zone riveraine de la RNFB est sillonnée de petits cours d'eau prenant source directement dans cette réserve. Les collines sont séparées par de petits cours d'eau qui sont des affluents des rivières comme Siguvyaye. Ces ruisseaux délimitent de petites vallées encastrées et qui reçoivent des matériaux (pierres, sable charriés par de fortes érosions) qui montrent aussi la gravité des actions anthropiques comme l'extraction des moellons et graviers de construction (Nyamuyenzi)⁴.

2.5.2.4. Site historique

La forêt de Bururi a été dans le passé la résidence du roitelet de Ntwero, grand père du premier roi du Burundi (Ntare Rushatsi Cambarantama ou Ntare 1^{er}). Les vestiges de cette résidence sont intéressants et miraculeusement conservés par la nature. C'est le cas de l'ancien enclos de Ntwero aujourd'hui dissimilé par la forêt. Seuls deux grands ficus (arbres souvenirs ou bosquets) se laissent voir quand on pénètre dans la forêt en empruntant la piste de l'antenne de l'ONATEL.

Non loin de là, une clairière naturelle formée de prairie d'altitude parsemée de rochers moyens, servait aux reines de Ntwero, un lieu de détente et de bronzage au lever du soleil. Ce site porte le nom « KUKABAMIKAZI ». Ces deux lieux sont dominés par un abreuvoir des vaches de ce roitelet (Urugomero rw'Umwami) à environ 100 m des ficus. Cet abreuvoir a disparu suite à la plantation des Pinus par INECN pour recouvrir les zones claires et éviter les actions anthropiques.

Dans son déplacement du Bututsi vers le Sud du Mugamba (Kwijuru), Ntwero mit au monde deux enfants Nsoro et Jabwe avec lesquels il partage par la suite son territoire. Les deux fils marquèrent l'histoire de la fondation du Burundi. En effet, Jabwe eut des relations conjugales avec la femme de Nsoro qui mit au monde le futur premier roi du Burundi Ntare Rushatsi Cambarantama. Les deux frères se disputèrent la paternité de cet enfant et de là naquit une guerre qui culmina par la disparition de Nsoro et ses hommes dans la tourbière de Gitanga entre les communes de Matana et Ryansoro.

⁴ Etude socio-économique en milieu riverain de la réserve naturelle forestière de Bururi

2.5.2.5. Relief

Mise à part de sa richesse biologique, la RNFB présente une vue panoramique exceptionnelle. Une fois au sommet de la montagne qui l'abrite, on a une parfaite contemplation sur le Sud des plateaux centraux, sur les contreforts des Mirwa, sur le lac Tanganyika et sur les monts Mitumba de l'Est du Congo (RDC).

2.5.2.6. Climat

La RNFB comprend deux régions naturelles : (i) Bututsi et Mimirwa (Kakunze 2016). La région de Bututsi a un climat de type tropical tempéré; une température moyenne annuelle variant entre 18 et 24°C et une pluviométrie moyenne annuelle est de 1050 mm et une altitude comprise entre 1800 et 2000m. La région de Mimirwa a une altitude comprise entre 1000 et 2300m et se caractérise par un climat de type tropical humide à courte saison, une température moyenne de 18°C et une pluviométrie moyenne de 1200mm.

2.5.3. Attractions touristiques autour de la RNFB

2.5.3.1. Proximité du chef-lieu de la Province de Bururi

➤ Commune Bururi

A part la RNFB, les principales attractions touristiques de la commune Bururi sont le site de Munini, les chutes de Siguvyaye et le barrage de Nyemanga.

Site Muyange

- Le site de Munini (Zone Bamba et commune Bururi) est un site où il y a des eaux thermales Muyange et qui possèdent des caractéristiques thérapeutiques. Son exploitation s'avère indispensable aussi bien pour les populations environnantes que pour les visiteurs de cet endroit. Les eaux thermales de Munini sont constituées par des sources chaudes ascendantes, formant deux bassins distants de 200 m. L'un est utilisé par les femmes tandis que l'autre est occupé uniquement par les hommes. Elles sont situées au pied de la chaîne de montagnes Kibimbi-Inanzegwe qui domine toute la région et qui a donné naissance aux rivières Jiji et Siguvyaye. A ces sites s'ajoutent les chutes de Siguvyaye et le barrage de Nyemanga.

- **Population particulière autochtone des batwa**

Autour de la RNFB, un village de la communauté Batwa a été construit. Ce village moderne abrite 28 ménages avec accès à l'eau potable et de maisons en tôles. Ce village constitue un attrait touristique car il sert d'exemple d'intégration des communautés locales surtout vulnérables comme les Batwa à la gestion des ressources naturelles.

- **Eglise pentecôte de Kiremba**

C'est à Kiremba que les premiers missionnaires pentecôtistes suédois arrivèrent en 1935. Kiremba constitue un site historique de l'église pentecôte au Burundi voire même de la sous-région. C'est à partir de l'église de Kiremba et Kayogoro (Makamba) que les missionnaires propagèrent l'évangile dans les autres provinces du pays⁵.

➤ **Commune de Matana⁶**

Dans la commune Matana, les principaux attraits touristiques sont

- **Site historique de Gashinyira.**

Gashinyira est le lieu de naissance du premier roi du Burundi, NTARE Rushatsi Cambarantama, fondateur de la dynastie Ganwa vers le XVI^{ème} Siècle. Sur ce site, on y observe un enclos avec trois cours à l'intérieur appelé INTANGARO, servant de loger pour le bétail royal et une maison des bergers ; une deuxième cour appelée INYUBAKWA abritant le bétail qui donne le lait au roi ainsi que la maison pour veaux et pour le tambour Karyenda. A partir du sommet de ce site, on peut observer les paysages des collines environnantes. Il constitue donc un lieu de mémoire important dans l'histoire du Burundi. Ntare Rushatsi s'intègre dans la dynastie précédente du Burundi « bwa Nyaburunga » puisqu'il est présenté comme fils de Jabwe lui-même descendant de Ntorero, la partie Sud du Burundi vers le XV^{ème} siècle.

- **Cathédrale anglicane de Matana**

La Cathédrale de Matana, appartenant à l'Eglise Anglicane du Burundi, est la première Eglise Protestante installée au Burundi. Ce monument religieux a été construit en 1935. C'est le siège de l'Archevêché Anglicane des régions Sud et Ouest du pays

➤ **Commune de Rutovu**

Dans la commune de Rutovu, les attractions touristiques sont la source du Nil et les pyramides. La source la plus méridionale du Nil porte le nom de Gasumo qui se jette dans la rivière Gasenyi puis Kigira avant de rejoindre Ruvyironza, affluent de la Ruvubu. Cette dernière rejoint la rivière Kagera qui passe à travers le lac Victoria avant de prendre le nom de Nil Bleu en Ouganda.

⁵Cepbu.bi/Historique/

⁶ La plupart des descriptions des sites touristiques sont tirées de Mworoha et Bagumako (2014) Identification et délimitation des sites touristiques du Burundi, Organisation Mondiale du Tourisme

Découverte en 1934 par l'Explorateur allemand, Burkhart WALDEKER, la source la plus méridionale du Nil est symbolisée par une petite pyramide construite en 1938. L'entaille de la pyramide indique le Nord qui rappelle la direction du fleuve Nil vers la mer méditerranée.

➤ **Commune de Mugamba**

A Mugamba, l'attrait touristique est constitué de cases traditionnelles. Ces cases traditionnelles de Mugamba sont construites à l'intérieur d'un enclos (Rugo). Elles sont de forme ronde avec une toiture conique et sont construites par les hommes. L'armature de l'habitation est constituée d'un système de perches liées par un tore horizontal (ikoma) fait de rames de roseaux gainées et de cordes en bambous. A l'intérieur du cercle, on tresse un fond de plafond sous-forme de coupole constituée d'un boudin en spirale de vannerie (igisenge). Ce fond est maintenu à une hauteur voulue de la maison (3 à 5 m). L'ensemble est couvert de chaumes. L'intérieur de la maison est divisé par des cloisons faites de bambous. La décoration de la maison faite par les femmes consiste en enduit des cloisons et des murs avec la terre rouge et le caolin. Le sol battu est tapissé de nattes en papyrus (urukangaga). Dans cette commune, on peut aussi voir les plantations et l'usine de Thé (Office du The du Bururi à Tora).

➤ **Commune Vyanda.**

Dans la commune de Vyanda, les touristes peuvent être attirés par la réserve naturelle de Vyanda. Cette réserve a été créée par le décret n° 100/007 du 25 janvier 2000 et compte une superficie de 4 670 ha. On y trouve différentes sortes d'oiseaux, des antilopes et même des chimpanzés.

2.5.3.2. Proximité du chef-lieu de la province Rumonge

Le lien touristique de la RNFB et la province de Rumonge peut se faire avec (i) les Réserves de Kigwena, Rumonge et Nkayamba, (ii) les plages du Lac Tanganyika et (iii) les eaux thermales de Mugara.

- **Réserve Naturelle Forestière de Kigwena**

La Réserve Naturelle Forestière de Kigwena située à environ 16km du chef-lieu de la Province Rumonge entre la RN3 (vers Makamba) et le Lac Tanganyika (Kakunze, 2016). Elle est entourée des collines Cabara et Karonda ainsi que du Lac Tanganyika.

La Réserve Naturelle Forestière de de Kigwena est située à environ 16km du chef-lieu de la Province Rumonge entre la RN3 (vers Makamba) et le lac Tanganyika. Elle est entourée des collines Cabara et Karonda ainsi que du Lac Tanganyika.

La Réserve Naturelle Forestière de de Kigwena abrite une population animale diversifiée dont deux espèces de primates, le babouin (inkoto) et le singe vert. On y trouve aussi des mammifères comme les céphalophes, les hippopotames du Lac Tanganyika et le potamochère.

Cette zone est importante pour la conservation des oiseaux. Elle regorge plus de 250 espèces d'oiseaux. Elle compte aussi plusieurs espèces de reptiles (le cobra, le python et autres).

- **Réserve Naturelle de Rumonge**⁷

La Réserve Naturelle de Rumonge est située à environ 9km du centre urbain de Rumonge vers l'Est. Elle couvre une superficie de 600 ha (Nzigiyimpa et Niyongabo, 2015). Elle est située à environ 9 km du centre Rumonge, sur les deux côtés de la route nationale RN 16 menant vers le chef-lieu de la province Bururi. Elle est entourée des collines Buzimba, Muhanda, Mutambara, Mwagu, Makombe et Nyabiraba.

La Réserve Naturelle de Rumonge est constituée par des forêts claires essentiellement de type miombo. La faune y est principalement formée de Primates (*Papio anubis*, *Pan troglodytes* et *Cercopithecus aethiops*). On y rencontre également des antilopes dont *Sylvicapra grimmia* qui est la plus observée ainsi que plusieurs oiseaux.

- **Réserve Naturelle Nkayamba**

La Réserve Naturelle de Nkayamba est située sur la sous-colline Nkayamba et se trouve à gauche de la route nationale numéro 3 (RN3), à l'entrée de la ville de Rumonge en provenance de Bujumbura.

La végétation de la Réserve Naturelle de Nkayamba correspond à une forêt claire. C'est une formation végétale à *Brachystegia*. Elle est essentiellement composée de *Brachystegia spiciformis*, *Brachystegia bussei*, *Brachystegia microphylla*, *Brachystegia utilis*, *Combretum molle* et *Parinari curateliifolia* (Nahimana, 2008)⁸.

- **Eaux thermales de Mugara**

Les eaux thermales de Mugara ont été bien aménagées avec des carreaux à l'intérieur. L'eau chaude descend d'une source connue sous le nom de Mashuha (eaux chaudes) reconnue pour ses effets thérapeutiques. Des gens venus de tout horizon, y compris la ville de Bujumbura, viennent se baigner dans ces eaux surtout les jours de repos ou fériés. Sur ce site se trouve aussi une source d'eau froide aussi aménagée. Selon les préférences des uns et des autres, les deux sources sont utilisées pour se baigner.

De manière générale, l'ensemble du site a une pente abrupte mais le sol est stabilisé par des plantations de palmiers en amont. Il est possible de se restaurer et d'avoir des boissons de tout genre sur le site.

- **Château Mauss**

⁷ <http://www.abctaxa.be/burundi/biodiversity/biodiversite-du-burundi/biodiversite-des-milieus-naturels/reserve-naturelle-forestiere-de-rumonge-1/>

⁸ Etude comparative de la végétation des forêts claires de Nkayamba et Nyamirambo, Mémoire DESS, Université du Burundi, Faculté des Sciences

Le centre touristique de Resha connu aussi sous l'appellation de Château Mauss du nom de l'ancien propriétaire Albert Mauss qui était un colon Belge. Celui-ci est un ancien Jésuite défroqué et surtout connu pour son implication dans la décolonisation politique du Burundi. Il s'est suicidé et sa maison est aussi appelé la maison du pendu. Considéré plus tard comme un bien abandonné en déshérence, il est tombé dans le domaine de l'Etat et récupéré par l'ONT. Le site dispose des plages remarquables. Appelé maintenant centre touristique de Resha, il a été rénové et offre 28 chambres fonctionnelles et une centaine d'autres en finition. Les équipements du centre touristique de Resha, son potentiel de chambres et ses plages devraient faire de cet espace une importante destination touristique. Resha dispose d'un bateau de plaisance de 40 passagers.

2.5.3.3. Proximité du chef-lieu de la Province Makamba

Les attraits touristiques de Makamba sont essentiellement constitués de paysages protégés de Mabanda/Nyanza-Lac, le site de Burton et Speke à Nyanza-Lac, du port de pêche de Mvugo et de la première mosquée du Burundi à Nyanza-lac

- **Paysages protégés de Mabanda/ Nyanza-Lac**

Les paysages protégés de Mabanda/ Nyanza-Lac sont situés au Sud du pays à l'extrême Sud de la crête Congo-Nil. L'altitude est comprise entre 900 et 1 600 m. Dans ces AP, on y trouve des forêts claires dominées par *Brachystegia*, des savanes boisées, des savanes arborées, des savanes herbeuses, des galeries forestières submontagnares des prairies basses.

Au niveau faunique, on y trouve des *Papio anubis* (babouins), *Pan troglodytes* (chimpanzés) et *Orycteropus afer* (Nzigidahera B, 2007). Les autres paysages protégés faisant partie de l'ensemble des Paysages Protégés de Mabanda/Nyanza-Lac sont ceux de Nyakagano et Rubungu-Kigabwe.

- **Site de Burton et Speke à Nyanza-Lac**

Deux explorateurs anglais, Burton et Speke, envoyés par la société géographique de Londres pour rechercher les sources du Nil, arrivèrent à Nyanza-Lac sur les rives orientales du Lac Tanganyika en 1858. Dans sa description du Burundi, Burton parle du Mwami Mwezi comme un roi redoutable qui pouvait réunir un grand nombre de guerriers en un peu de temps.

En 1958, à l'occasion du centenaire du passage des deux explorateurs à Nyanza-Lac, un monument a été érigé dans cette localité pour commémorer l'événement. Le monument est constitué de deux colonnes en métal au sommet desquelles figure une forme mal définie, qui ressemble à celle d'un poisson avec deux personnages, immobilisant les deux explorateurs dont l'un pointe un doigt vers l'Est.

Une plaque en métal est collée sur les deux colonnes avec un écriteau « Burton, Speke, 14 Avril, 1858-1958 ». Un gros manguier trône au milieu de la place.

- **Port de pêche de Mvugo**

Le port de pêche de Mvugo à Nyanza-Lac sur le Lac Tanganyika se caractérise par une flotte importante de 215 pirogues en tout. Outre les pirogues, on observe des grandes claies de séchage du poisson communément appelé Ndagala (espèce endémique du Lac Tanganyika). Ce port date de l'époque coloniale où les pêcheurs utilisaient encore des pirogues traditionnelles et des simples flambeaux pour pêcher ; maintenant, il y a des pirogues à moteur. Au port de Mvugo, il y a également cinq associations de pêcheurs qui forment une fédération dirigée par un patron-pêcheur. Le soir, on observe un coucher de soleil magnifique à l'Ouest du Lac Tanganyika sur les monts Mitumba de la République Démocratique du Congo.

- **Première mosquée du Burundi à Nyanza-lac**

De forme rectangulaire, la première mosquée du Burundi a été construite en 1948 à Nyanza-Lac. Elle est l'œuvre d'un mécène pakistanais du nom de Kharmary Jewan. Il est situé à l'Est de Nyanza-Lac non loin du centre de la cité lacustre. La mosquée avait été construite avec du bois venu du Congo. Récemment, la mosquée a subi une réhabilitation qui a cependant respecté la structure originale. Une école coranique est attachée à cette première mosquée du Burundi qui fait partie de la COMIBU (Communauté Islamique du Burundi). Nyanza-Lac possède encore deux mosquées, l'une à Mvugo et l'autre à Muguruka.

2.5.3.4. Proximité du chef-lieu de la Province Rutana

Dans la Province de Rutana, les attraits touristiques sont essentiellement les failles de Nyakazu ou failles des Allemands (commune MPINGA KAYOVE) et les chutes de Karera dans la commune Musongati.

- **Failles de Nyakazu ou failles des Allemands**

Dans la commune de Mpinga-Kayove, il existe 4 sanctuaires royaux. Ce sont les sanctuaires de Mirehe, Bunywankoko, Rushwati et Yatotwa. Il s'agit principalement des bosquets commémorant l'histoire de la monarchie et formés du triptyque d'arbres royaux sacrés (figus, érythrine et dragonnier). Chacun de ces sanctuaires jouait un rôle important lors de l'organisation de la fête nationale des semailles (Umuganuro) qui se déroulait à la cour du roi à Muramvya. Le sanctuaire de Bunywankoko était le lieu où on brassait la bière de sorgho ; c'est avec ce même sorgho dont on tirait la farine pour pétrir la pâte pour le roi. Le sanctuaire de Mwitoka abritait les champs de sorgho tandis que celui de Yatotwa fournissait la marmite servant au rituel d'Umuganuro. Un clan des bajiji s'occupe toujours de l'entretien et de la protection de ces sanctuaires royaux. Le site le plus visité de nos jours demeure celui dit « failles de Nyakazu ou failles des Allemands » selon la légende populaire qui dit que les bottes des Allemands fuyant les Belges seraient la cause de cette entaille spectaculaire. Il est donc à la fois naturel et historique, mais l'attrait principal est constitué par ce relief magnifique du massif de Nkoma orienté vers le Sud-Est et offrant une vue sur la plaine du Kumoso qui se perd vers le lointain tanzanien.

- **Grotte de Kayove**

La grotte n'est qu'une partie extérieure visible d'un immense tunnel spéléologique que personne n'a jamais exploré au-dessous de la terre. Il est situé à deux kilomètres du bureau de la commune Mpinga-Kayove. Des grosses pierres encastrées dans la terre sont au-dessus de l'entrée dans le tunnel. Aux alentours s'observe des plantations d'eucalyptus qui empêchent d'observer les paysages de collines qui s'étalent à l'Est vers la commune Giharo et la frontière avec la Tanzanie. La légende populaire dit que le tunnel est le siège des monstres souterrains (ibisigo). Pour assurer un intérêt touristique, il faudrait aménager le lieu et surtout y mener des recherches spéléologiques.

- **Monument mégalithique de Butambara**

Constitué d'une série de monuments de pierres qui s'échelonnent le long de la piste qui longe le plateau de Mpinga en direction du Nord, le monument mégalithique de Butambara est célèbre par son histoire liée à la monarchie. Le roi Ntare Rushatsi serait monté sur l'une des grandes pierres de Butambara pour observer la beauté de son pays.

Plus tard le Président Jean Baptiste Bagaza (1976-1987) serait également monté sur ce monument. Le lieu conserve une valeur panoramique permettant d'observer la région du Moso et l'Ouest de la Tanzanie.

- **Chutes de Karera**

Ces chutes coulent dans une AP de 142 ha. Il s'agit des chutes d'eaux les plus grandes du pays qui sont impressionnantes. Elles sont au nombre de 5 : Nyakayi1, Nyakayi 2, Mwaro, Karera 1 et Karera 2. L'altitude moyenne de l'AP est de 1600 m. Des sentiers en escaliers ont été tracés permettant de visiter toutes les chutes à volonté. La rivière Karera est entourée de galeries forestières avec des savanes arbustives. Les feuilles ou les racines de ces arbres sont souvent utilisées comme une pharmacopée riche par les guérisseurs traditionnels. Les cascades successives des chutes de Karera donnent à ces lieux une beauté splendide qui mérite d'être découverte. On observe aussi une dimension sacrée de ces chutes car au pied de Karera se trouvent une retenue d'eau et une grotte de laquelle la population environnante recherche santé, fécondité et même prospérité.

III. GESTION DE L'ECOTOURISME DANS LA RNFB

En octobre 1999, la FAO a tenu une consultation technique internationale à Harare (Zimbabwe) sur la façon de concilier la gestion des aires protégées et le développement rural durable. Cette réunion a permis de constater la difficulté de cette tâche, mais également les progrès réalisés en ce qui concerne la gestion collaborative des aires protégées et la meilleure compréhension de questions telles que la réforme institutionnelle et les conditions préalables à la réussite des initiatives dans le domaine de l'écotourisme.

3.1. Cadre institutionnel de gestion de l'écotourisme dans RNFB

Depuis 2014, les réserves naturelles du Burundi telle que RNFB sont gérées par l'OBPE. En effet, l'OBPE a été créé par le décret N° 100/240 du 29 Octobre 2014 portant création, missions, organisation et fonctionnement de l'Office. L'OBPE est actuellement placé sous la tutelle du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage. L'OBPE compte trois directions dont celle des forêts. C'est cette dernière qui est chargée de la gestion quotidienne des réserves naturelles à travers différents services dont celui chargé de la promotion de l'écotourisme.

Au niveau de la réserve, il n'y a pas de personnel affecté essentiellement pour l'écotourisme. Le service écotouristique est fait par tout le monde, du planton au chef de la réserve. Il n'y pas de cadre formelle de collaboration entre le Ministère en charge du tourisme et celui en charge de l'environnement.

S'agissant des éventuels investisseurs, tant nationaux qu'internationaux, qui voudraient intervenir dans le secteur écotouristique, ils doivent signer des accords avec l'Etat car les sites touristiques sont actuellement dans les mains de l'Etat.

3.2. Cadre juridique

Le tourisme au Burundi est régi par le Décret n°100/197 du 5 Juillet 2012 portant réglementation du tourisme au Burundi. L'article 4 de ce décret confère au Ministère ayant le tourisme dans ses attributions la définition et la mise en œuvre de la politique nationale du tourisme. Il régleme les activités touristiques, détermine et met en œuvre les procédures d'agrément des organismes et des activités touristiques.

Il définit les zones d'aménagement et d'exploitation touristiques et en précise les aspects architecturaux en collaboration avec les Ministères ayant l'environnement et l'aménagement du territoire dans leurs attributions.

Dans la Communauté Est Africaine, les dispositions relatives à l'écotourisme sont édictées par l'article 5 du traité de la Communauté. Sur cette base, une agence du tourisme et des ressources naturelles de la Communauté Est Africaine a été adoptée et mise en place par un

Protocole signé par les trois pays fondateurs et récemment signé par les nouveaux adhérents; des normes de classification des établissements de tourisme ont été élaborées, adoptées et sont en cours d'application dans l'ensemble des pays membres de cette communauté; l'adoption d'une politique touristique harmonisée et d'une stratégie de marketing pour promouvoir une destination commune est stipulée comme but à atteindre.

3.3. Organisation du tourisme dans la RNFB

La RNFB dispose de 4 catégories de personnel dont l'administration, éco-gardes, sentinelles et pisteurs de chimpanzés. Ce personnel est constitué de 27 personnes dont un responsable de la réserve, une secrétaire-comptable, un chauffeur, un planton, 12 éco-gardes et 8 pisteurs (suivi-écologique des chimpanzés). Aucune personne ne s'occupe réellement du tourisme. Si les visiteurs arrivent, ils sont accueillis soit par la secrétaire comptable, soit par le responsable de la réserve.

Par ailleurs, les capacités techniques d'accueil et de guidage des touristes restent faibles. En effet, dans le cadre du projet du pays de la Loire, trois éco-gardes et deux administratifs (la secrétaire comptable et le responsable de la réserve) ont été formés dans l'accueil des touristes pendant une semaine (2014). Bien plus, 8 pisteurs ont été formés à Gombe (Tanzanie) en 2015 dans le cadre du projet PADZOC.

Il faut aussi noter que sauf le responsable⁹ de la réserve qui a le niveau A1, aucune personne n'a une base solide ni dans la gestion de ressources naturelles ni dans le domaine de l'écotourisme. Parmi les pisteurs, 3 ont une formation pédagogique (D6), 1 de niveau A1, 2 de niveau humanités et 2 de niveau D7. Parmi les éco-gardes, aucun n'a terminé l'école secondaire. Cependant, un a fait le Centre de Formation Artisanale, un autre le Centre de Formation Professionnel et les autres ont le niveau de l'école primaire.

Cela montre que le personnel de la RNFB n'est pas suffisamment outillé pour l'accueil touristique car la formation d'une semaine ne suffit pas pour pouvoir maîtriser l'accueil et guider les touristes.

3.4. Activités d'aménagement dans la RNFB

Les activités d'aménagement de la RNFB ont bénéficié de l'appui de plusieurs partenaires. Pendant ces 10 dernières années, la RNFB a bénéficié uniquement de l'appui de deux bailleurs pour son aménagement. Il s'agit de la Banque Mondiale à travers le Projet d'Aménagement Durable des Zones Caféicoles (PADZOC) et du Programme pour la

⁹Il a une formation relative à la gestion des ressources naturelles (2 ans après l'école secondaire)

Biodiversité et la gestion des AP (BIOPAMA). Les principaux résultats de ces appuis sont repris dans le tableau ci-après.

Tableau 1. Activités d'aménagement dans la RNFB

Nom du partenaire	Projet	Période	Principaux résultats
Banque Mondiale	Projet de Restauration et de Résilience du Paysage du Burundi (PRRPB)	2018-2023	En cours
Banque Mondiale	Projet d'Aménagement Durable des Zones Caféicoles (PADZOC),	2014-2018	Equiperment des éco-gardes, matériel roulant, réhabilitation du bureau et du magasin, guérite de réception
			Appui de l'équipe (8 personnes) de suivi (pisteurs) des chimpanzés
			20 associations des communautés riveraines dans la gestion de la RNFB
			Deux sentiers réhabilités
			600000 plants produits dont la moitié a été distribuée à la population riveraine
			28 maisons construites pour les populations autochtones (Batwa) riveraines de RNFB.
			Habitude des chimpanzés à la présence humaine.
			Un plan d'aménagement et de gestion de la RNFB (2016-2026)
Programme de gestion de la biodiversité et des aires protégées	Programme de gestion de la biodiversité et des aires protégées	2016	Evaluation de l'efficacité de gestion de la réserve naturelle forestière de Bururi en 2016
			Renforcement des capacités du staff de la RNFB sur l'utilisation de l'outil IMET (Integrated Management Effectiveness Tool)

Source :

Construit

par

l'auteur

3.5. Activités publicitaires

Actuellement, il n'y a pas d'activités publicitaires réalisées pour la RNFB. Même la carte montrant les sentiers n'est plus lisible. Seules les pancartes visualisant qu'on est déjà dans la réserve et vers les bureaux sont implantées sur les bords des routes.

3.6. Infrastructures touristiques de l'OBPE

Au niveau technique comme l'indique la carte ci-après, la visite touristique de la RNFB se fait à travers trois sentiers qui forment 5 circuits touristiques à l'intérieur de la réserve. Ces sentiers possèdent chacune sa couleur.

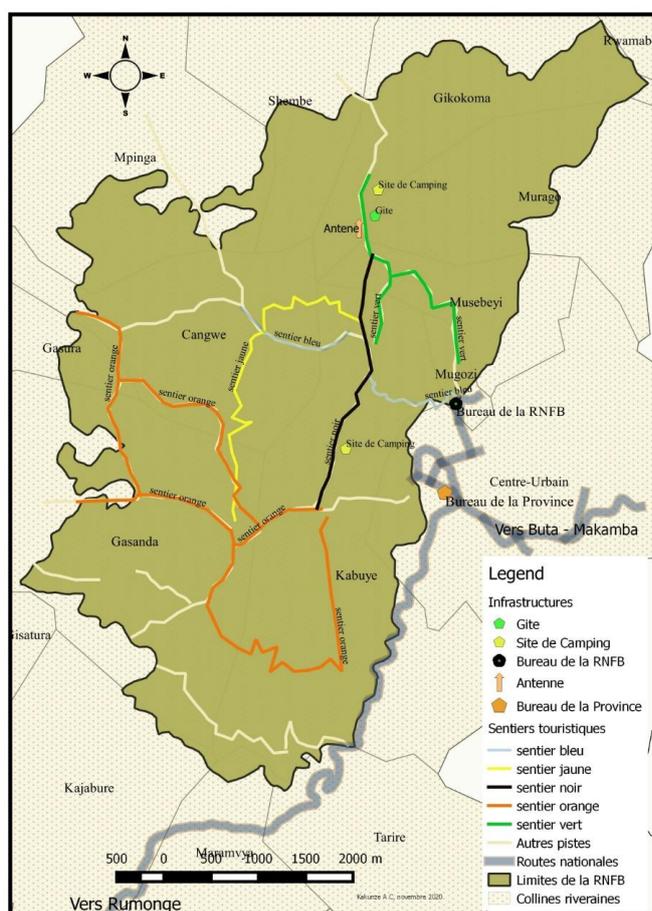


Figure 3. Carte des sentiers touristiques de la RNFB

Source : Construite par l'auteur

Les caractéristiques de ces sentiers de la RNFB sont :

- 1) **Le sentier bleu (1,6 km) :** c'est un petit circuit de la forêt galerie de Rurezi. Compte tenu de sa proximité avec la ville et surtout avec les bureaux de l'OBPE à Bururi, il est conseillé aux enfants et aux vieux ne pouvant pas faire plusieurs kilomètres de marche.
- 2) **Sentier vert (1,6 km) :** c'est un sentier qui va vers la partie de la crête Congo-Nil de la RNFB et dans le grand massif forestier.
- 3) **Sentier noir (2,5km) :** c'est un sentier qui commence sous les autres et reste à la Crête. Il prolonge vers l'aire de camping de Ruhinga avec une vue panoramique de la ville de Bururi.
- 4) **Sentier jaune (6km) :** c'est un sentier qui mène vers le massif forestier où on rencontre les primates. Sur ce sentier, il y a possibilité de continuer dans la vallée de Mushwizi pour apprécier les primates et la flore de la RNFB en particulier les grands arbres.
- 5) **Sentier orange :** c'est un sentier qui permet aux touristes de cheminer vers le sommet de la colline Bugoma où on peut voir les grandes collines de la crête Congo-Nil et rejoindre le sentier noir.

Les sentiers vert et bleu sont totalement aménagés tandis que le sentier jaune est en cours d'aménagement. Les autres sentiers seront aménagés progressivement. L'aménagement de ces sentiers se fait trois fois par semaine avec le financement du PRRPB.

3.7. Infrastructures touristiques hors la RNFB

Les infrastructures hors réserve sont constituées des routes, des banques, des réseaux téléphoniques, eau et électricité et des hôtels.

3.7.1. Equipements et matériels touristiques de la RNFB

En termes d'équipements, la RNFB dispose d'un appartement de deux chambres et un centre d'éducation environnementale. L'appartement peut être réaménagé et équipé pour accueillir les touristes tandis que le centre pourrait être utilisé comme centre d'exposition touristique et d'interprétation. Par ailleurs, la RNFB disposait d'un gîte de 2 chambres avec 4 lits à 6 Km des bureaux et deux sites de camping. Ces deux édifices sont en ruines et ne sont plus fonctionnels. Actuellement, autour de la réserve, il n'y a pas de boutique ni de restaurant pour que les touristes puissent se procurer des articles de base telle que l'eau ou le savon.

S'agissant des équipements touristiques, le tableau ci-après présente l'équipement touristique dont dispose la RNFB.

Tableau 2. Equipements touristiques de la RNFB

Equipements	Quantité	Année d'acquisition	Etat actuel
Jumelles	3	2014	Un seul en bon état
GPS	3	2014	Bon état

3.7.2. Routes

Pour arriver à la RNFB, il existe deux voies possibles. En passant par Rumonge, il y a une route goudronnée d'une trentaine de Kilomètres (Km). En passant par Matana, il y a une route en terre mais en cours de construction pour être bitumée.

3.7.3. Etablissements financiers

Les établissements financiers opérants à Bururi sont: la Banque Burundaise Pour le Commerce et l'Investissement (BBCI), la Poste et la Coopératives d'Epargne et de Crédits (COOPEC). La ville de Bururi est alimentée en eau et électricité par la Régie de Distribution d'Eau et d'Electricité du Burundi (REGIDESO).

3.7.4. Hôtels

Dans la ville de Bururi, il y a une dizaine d'hôtels totalisant 129 chambres. Les prix des chambres varient entre 2500 BIF et 25000 BIF.

Tableau 3. Infrastructures hôtelières autour de la RNFB

N°	NOM HOTEL	NBRE CHAMBRE	PRIX (BIF)
1	Belvédère	8	10000
2	Chez Dr Onésime	8	6000-8000
3	Chez Justin	4	2500-3000
4	Goshen	15	7000- 10000
5	Hôtel chez Ninganza	11	5000-8000
6	Kumubano	24	5000-8000
7	Monastère	15	20000
8	Moonlight	15	15000-20000
9	Nircade Hôtel	9	10000
10	Phoenicia	20	7000-25000
Total		129	

De cette liste des hôtels, le tableau ci-après seulement présente ceux qui peuvent être recommandés aux touristes.

Tableau 4. Listes des hôtels pouvant être recommandés aux touristes à Bururi

N°	NOM HOTEL	NBRE CHAMBRE	PRIX (BIF)
1	Belvédère	8	10000
2	Goshen	15	7000- 10000
3	Moonlight	15	15000- 20000
4	Nircade Hôtel	9	10000
5	Phoenicia	20	15000- 25000
Total		67	

3.7.5. Financement actuel de la RNFB

La RNFB bénéficie des financements du Gouvernement burundais qui prend en charge les salaires du personnel. Les appuis financiers de la part des partenaires techniques et financiers dans la gestion de la RNFB sont très faibles.

Actuellement, la RNFB est seulement appuyée financièrement par le PRRPB. Les visites touristiques dans la RNFB étaient plus importantes entre 1992 et 2003 avec un pic de 57 visiteurs en 1993. Entre 1994 et 2002 (période de la crise) aucune visite touristique n'a pas été enregistrée. Elle a repris en 2003 avec 36 visiteurs. Le graphique ci-après montre qu'en 2020, 22 touristes ont été déjà accueillis jusqu'en avril. A cause du COVID-19, aucune visite n'a été enregistrée après cette date.

Tableau 5 : Nombre de visites de la RNFB par nationalité d'origine

Année	1992	1993	1994	2003	2009	2010	2011	2012	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
USA	29	18	4	19		4		3	4	4		4		3		92
Burundaise	1	2	3							2		2			1	11
Belge		20	14	5		3	1			3		10	2		3	61
Espagnole		6							1		2					9
Allemande		7														7
Française			9	3	2	3	2	4	3		3		10		11	50
Néerlandaise				4								7			4	15
Suisse				5						2						7
Pays Bas					3											3
Hellénique															1	1
Britannique															2	2
Total	30	53	30	36	5	10	3	7	8	11	5	23	12	3	22	258

En terme monétaire, le graphique ci-après montre qu'entre 1992 et 2020, les recettes touristiques de la RFFB sont estimées à 1 259 500 BIF.

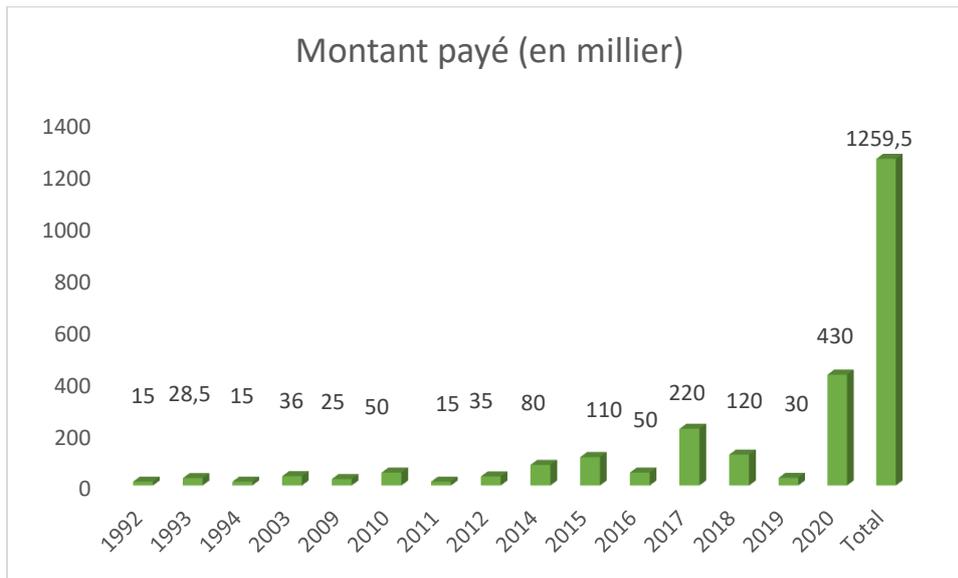


Figure 4. Evolution des recettes touristiques de la RNFB (1992-2020)

En termes du nombre de visite, le graphique ci-après montre que pendant les 3 dernières années, 60% des touristes visitant les réserves naturelles se sont dirigés vers les Monuments naturels de l'Est. Pendant cette période, la RNFB prend la deuxième place avec 19% des visiteurs.

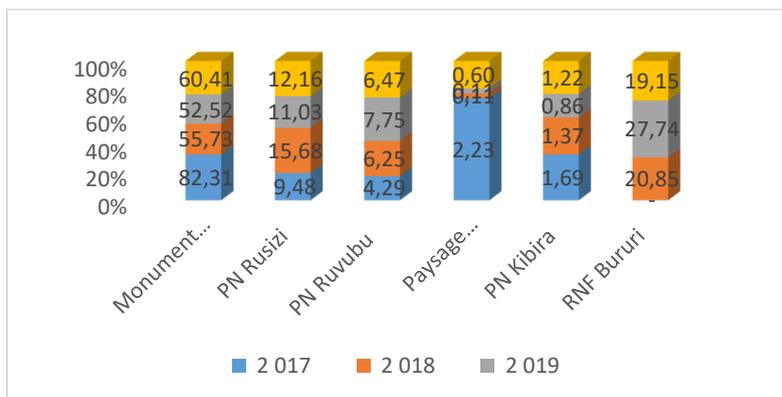


Figure 5. Nombre de visites des AP (%) entre 2017 et 2019

IV. PARTIES PRENANTES DE LA RNFB

Les parties prenantes sont des personnes, groupes, ou institutions qui peuvent influencer la gestion de l'AP. Cette partie analyse les institutions et personnes qui ont un intérêt écotouristique de la RNFB. Il sera question d'analyser les rapports des différentes parties prenantes entre elles, et également avec la RNFB. Il y a les parties prenantes internes et externes.

4.1. Parties prenantes internes

Les parties prenantes internes concernent essentiellement les acteurs de l'OBPE. Il s'agit de la Direction générale, de la direction des forêts, la direction administrative et financière, le service de la promotion de l'écotourisme et les services déconcentrés au niveau des réserves (conservateur).

La Direction générale de l'OBPE est le premier responsable de la filière touristique dans les AP. C'est cette direction qui décide et collabore directement avec les autres partenaires du secteur touristique tant publics que privés afin de faciliter leur mission. A cet effet, elle devrait dans son budget réserver une ligne spécifique pour promouvoir l'éco-tourisme dans les AP. Cependant, les échanges faits avec certains cadres de l'OBPE montrent qu'il n'y a pas de ligne budgétaire allouée à la promotion écotouristique. Un mécanisme durable interne de mobilisation de ressources pour la promotion de l'écotourisme devrait être envisagé.

La Direction des Forêts, à travers son service en charge de la promotion écotouristique, devrait être le moteur du développement de l'écotourisme. Au niveau de l'OBPE, il n'y a pas encore une vision claire de ce service. Cette vision devrait être matérialisée par une stratégie et un plan d'actions spécifiques pour la promotion de l'écotourisme qui découlerait de la stratégie nationale de développement durable du tourisme.

Au niveau de chaque réserve, il y a une équipe qui est chargée de la conservation de la réserve. Dans la RNFB, cette équipe est constituée du responsable, d'une secrétaire, d'un chauffeur, de 12 éco-gardes et de 8 pisteurs de chimpanzés. Dans la RNFB, il n'y a pas des guides touristiques en tant que tel. L'accueil des touristes se fait par la secrétaire comptable et le guidage soit par les éco-gardes soit par les pisteurs. Aucun d'eux n'a une formation en techniques de guidage touristique. Les guides devraient avoir des connaissances suffisantes en guidage et accueil des touristes afin d'avoir une habilité de vendre le service touristique de la réserve.

4.2. Parties prenantes externes

Les parties prenantes externes sont ceux qui n'agissant pas directement dans l'offre du service touristique de la RNFB. Il peut s'agir du secteur public ou privé.

4.2.1. Secteur public

Au niveau national, l'écotourisme est placé dans les priorités du Gouvernement en témoigne sa place dans le Plan National du Développement 2018-2027, l'existence de la stratégie nationale de développement durable du tourisme et d'une institution spécialisée pour la promotion du tourisme. Il s'agit de l'ONT et les administrations créées depuis les années 1970. Cet office est devenu depuis novembre 2020 une Direction Générale au sein du Ministère du commerce, des Transports et de l'Industrie.

L'ONT, longtemps placé au Ministère ayant l'environnement dans ses attributions, est actuellement au Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme. Cette institution a la mission de promouvoir le tourisme avec des interventions en dehors des AP dont il n'est pas gestionnaire.

Au niveau du fonctionnement, il y a une faible collaboration entre l'ONT (nouvelle Direction Générale du tourisme) et l'OBPE. Les deux institutions devraient travailler conjointement en regardant chaque sa mission.

Au niveau local, les administrations contribuent aussi au développement de l'écotourisme à travers la promotion ou la publicité des attraits touristiques de leur localité.

Dans le secteur public, il nous faut rappeler que la Radiotélévision Nationale (RTNB) fait des émissions de promotion de l'écotourisme.

4.2.2. Secteur privé

Le secteur privé est constitué essentiellement de la Chambre Sectorielle de l'Hôtellerie et du Tourisme du Burundi, l'une des 12 chambres sectorielles de la Chambre Fédérale du Commerce et d'Industrie du Burundi. Cette Chambre Sectorielle de l'Hôtellerie et du Tourisme a été créée en 2009 par l'Ordonnance Ministérielle N°530/665 du 25/05/2009. Elle regroupe les Tours- Opérateurs qui sont parmi les principaux acteurs du marché du touristique. Il s'agit des organismes chargés d'organiser des séjours touristiques, et cela en rassemblant plusieurs prestations : transports routiers et aériens, hôtels, restaurateurs, guides, etc. Généralistes ou spécialisés par destinations ou produits, ils proposent des formules de voyages à faire. Mais le voyageur peut également choisir à la carte, en rassemblant selon son bon désir, les hôtels, le transport et les visites.

Des entretiens avec certains membres de cette chambre, il ressort les éléments suivants:

il y a une bonne collaboration entre cette chambre et les institutions en charge du tourisme. Le secteur fait l'objet de plusieurs taxes qui ralentissent sa promotion. La chambre suggère leur diminution à défaut de leurs suppressions. Il s'agit notamment de la taxe sur le chiffre d'affaire, des taxes sur la valeur ajoutée et la réduction du prix du visa touristique pour entrer au Burundi.

S'agissant de l'accueil, dans la « ville » de Bururi, il y a une dizaine d'hôtels avec une capacité d'accueil de 129 chambres.

Néanmoins les entretiens avec certains responsables de ces hôtels montrent que le service d'accueil reste à améliorer.

A côté des services d'hôtellerie et de restauration, il y a certains média privés qui commencent à mettre dans leurs programmes des émissions de promotion de l'écotourisme.

4.2.3. Bailleurs de fonds

Actuellement, la RNFB ne bénéficie que l'appui du PRRPB avec le financement de la Banque de la Banque Mondiale.

4.2.4. Communautés locales

Autour de la réserve, il a été créé dix associations des riverains actifs dans la conservation de la réserve et douze clubs environnementaux des écoles riveraines de la RNFB qui sont régulièrement encadrés et jouent le rôle important dans la conservation de la réserve.

Ainsi, le système de gouvernance de la RNFB est la cogestion par l'Etat et les populations riveraines. Il s'agit d'une gouvernance en partenariat entre l'Etat et les populations riveraines où l'Etat reste propriétaire terrien et responsable de la gestion quotidienne de l'AP. Le système de participation des communautés locales dans les activités de gestion de la réserve en cogestion se fait notamment à travers l'organisation des associations, des groupements ou autres sous-comités collinaires. Actuellement les gestionnaires de la réserve collaborent avec 25 associations qui participent dans la protection de cette réserve. Elles aménagent des pépinières de diverses espèces d'arbres à distribuer gratuitement à la population. Elles entretiennent aussi les limites de la réserve et tracent des pistes et sentiers pour faciliter la tâche aux touristes qui veulent explorer divers coins de cette réserve. Ces associations prennent le devant pour éteindre les incendies criminels quand ceux-ci y sont déclarés.

Grace à l'appui de l'association « Conservation et Communauté de Changement (3 C) », les Batwa regroupés dans un village bénéficient des renforcements des capacités pour diversifier leurs activités économiques à travers la production des activités artisanales à base de déchets plastiques et végétaux. Les populations adultes de cette communauté Batwa sont périodiquement employées dans les travaux d'entretien des sentiers touristiques ou des pare-feu.

4.2.5. Organisations Non Gouvernementales (ONG)

Dans la RNFB Bururi, il y a deux ONG qui y mènent les activités. Il s'agit de Conservation et Communauté de Changement (3C)¹⁰ et Jane Goodall Institute (JGI)¹¹. Le premier appui les populations Batwa regroupées dans un village à proximité de la réserve. Ces appuis sont essentiellement, l'entrepreneuriat, l'éducation des enfants et l'agroforesterie. JGI quant à lui a appuyé dans le renforcement des capacités de l'équipe du PNFB sur l'outil ODK (Open Data Kit), à l'entretien des limites de la réserve (2019) et à l'inventaire des chimpanzés (2020)

10 3C est une organisation non gouvernementale œuvrant sur le territoire burundais

11 JGI est une organisation mondiale de protection de la vie sauvage et de l'environnement basée à Vienna, en Virginie. Il a été fondé en 1977 par la primatologue anglaise Jane Goodall. L'institut possède des bureaux dans plus de 25 pays du monde.

V. ANALYSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES DE LA RNFB

La matrice d'analyse FFOM ou SWOT¹² consiste à effectuer deux diagnostics : un diagnostic interne qui identifie les forces et les faiblesses du domaine d'activité stratégique de la RNFB, un diagnostic externe qui identifie les opportunités et les menaces présentes selon le contexte de gestion de la RNFB. Les résultats de l'analyse FFOM de la RNFB sont repris dans le tableau ci-après.

¹² Swot : de l'anglais Strengths (forces), Weaknesses (faiblesses), Opportunities (opportunités), Threats (menaces) est un outil permettant de déterminer les options stratégiques envisageables au niveau d'un domaine d'activité

Tableau 6. Matrice d'analyse FFOM (SWOT)

Forces	Faiblesses	Actions
<ul style="list-style-type: none"> - Statut légal de la réserve (existence d'un décret délimitant la réserve) - Biodiversité riche - Présence des espèces phares dont les chimpanzés et les oiseaux - Diversité des produits touristiques : randonnées, chutes, biodiversité, culture traditionnelle, eaux thermales... - Personnel permanent de la réserve - Existence d'un service d'écotourisme à l'OBPE - Proximité des bureaux d'l'OBPE avec la RNFB 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de guides touristiques - Manque de publicité et de communication - Sentiers touristiques non entretenus - Pistes internes non entretenues - Personnel de la RNFB non suffisamment formé en matière d'écotourisme - Pas de partage des retombées financières avec les communautés locales - Manque de capacités pour le service de l'écotourisme à l'OBPE - Duplication de l'activité entre l'OBPE et la Direction Générale du tourisme - Insuffisance de matériel de guidage (jumelle, GPS etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Produire un guide touristique de la RNFB - Améliorer la publicité de la RNFB - Faire des entretiens continus des sentiers touristiques - Recruter les guides touristiques et renforcer les capacités - Renforcement des capacités écotouristiques des populations locales - Partager équitablement les retombés financiers issus du tourisme avec populations locales (constructions des infrastructures publiques) - Renforcer les capacités technique et matériel du service de la promotion de l'écotourisme - Faire un mémorandum de collaboration entre l'OBPE et la Direction Générale de l'écotourisme ; - Former le personnel des hôtels à l'accueil décent des touristes

Opportunités	Menaces	
<ul style="list-style-type: none"> - Emergences du secteur privé (tours opérateurs) - Partenaires techniques et financiers : Banque Mondiale, Jane Goodall Institute, - Structures de recherche : Universités - Volonté politique des Autorités en faveur du tourisme - Inscription du tourisme parmi les priorités de développement du pays - Engagement des partenaires dans le secteur - Politique touristique en cours d'harmonisation dans l'EAC - Implication des associations des riverains et de l'Administration locale actives dans la conservation - Localisation de la réserve près des villes de Bururi et Rumonge - Aire protégée desservie par deux routes nationales - Hôtels et restaurants sur place - 	<ul style="list-style-type: none"> - Concurrence des pays de la région - Avance très forte des pays de la région - Services hôteliers non adapté à l'accueil touristique - Ressources externes non mobilisées - Braconnage des chimpanzés - Destruction des habitats - Maladie des chimpanzés (Zoonoses et Coronavirus) - Changements climatiques - Pauvreté des communautés locales - Visa touristique du Burundi très cher (Trois pays de la sous-région (Kenya, du Rwanda et de l'Ouganda) utilisent le visa touristique unique. - COVID -19 	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'entrée des touristiques en réduisant le coût du visa touristique - Idem - Elaborer les projets pour le financement de l'écotourisme (Fonds Vert Climat, GEF...) - Faire des sensibilisations et envisager les activités génératrices de revenus pour les populations riveraines. - Améliorer le suivi écologique et les soins des chimpanzés. - envisager les activités génératrices (surtout en rapport avec l'écotourisme) de revenus pour les populations riveraines. - Adhérer au principe de visa touristique de la sous-région - Renforcer la surveillance de la RNFB ; - Restauration des sites dégradés de la RNFB

Source : Construit par l'auteur.

VI. ANALYSE DU MARCHÉ ECOTOURISTIQUE

« *L'idée du développement durable est un défi, un appel urgent à l'exploration de voies qui nous permettraient d'y parvenir*¹³ ». L'écotourisme est parmi les principaux outils proposés afin d'évoluer vers un développement durable. En effet, depuis le début des années 1970, le tourisme est l'industrie qui connaît la plus forte croissance à l'échelle de la planète (Boo, 1990). Avec l'émergence de nouvelles préoccupations sociales et environnementales, celle-ci est de plus en plus confrontée à la question de sa compatibilité avec le développement des communautés locales et de la protection de l'environnement (McCool, 1995). L'écotourisme est alors souvent vu comme une solution miracle capable de concilier le développement économique, la protection de l'environnement et le bien-être des communautés. Pour bien comprendre l'apport de l'écotourisme à la réalisation d'un développement durable, encore faut-il en saisir l'origine, l'évolution, les ambiguïtés que véhicule le terme et les principes de base qu'il soutient.

Alors qu'une définition comme celle de Ceballos-Lascurain (1987) met l'emphase sur une proximité recherchée avec la nature par les touristes, les définitions plus récentes (voir celle de Honey) ont plutôt cherché à mettre en lumière une variété de principes associés au concept de développement durable (Blamey, 2001). S'inscrivant dans ce courant, les participants au premier Sommet mondial de l'écotourisme, qui s'est tenu à Québec en 2002, ont reconnu que l'écotourisme englobe les principes du tourisme durable en ce qui concerne les impacts de cette activité sur l'économie, la société et l'environnement et qu'en outre, il comprend les principes particuliers qui le distinguent de la notion plus large de tourisme durable (Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) et Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), 2002) : (i) l'écotourisme contribue activement à la protection du patrimoine naturel et culturel; (ii) l'écotourisme inclut les communautés locales et indigènes dans sa planification, son développement et son exploitation et contribue à leur bien-être; (iii) l'écotourisme propose aux visiteurs une interprétation du patrimoine naturel et culturel; (iv) l'écotourisme se prête mieux à la pratique du voyage individuel ainsi qu'aux voyages organisés pour de petits groupes. La définition du tourisme dépend de l'acteur :

Pour le client touriste : Le tourisme est un ensemble de services, un acte de consommation lié à une motivation, à un besoin, ces services lui sont fournis par « l'objet touristique » et ses diverses composantes (l'entreprise, localité, organisation) disponibles. ». Les entreprises touristiques et leurs employés, le tourisme est plutôt un travail, une source de profit, ou de développement. Pour les économistes, le tourisme reflète les caractères d'une activité économique.

¹³Élizabeth Boo (1990) Ecotourism: the Potentials and Pitfalls. De par le rôle qu'il a joué dans la mise en branle de la recherche en écotourisme, ce livre relativement court est un incontournable. Il est peut-être bon de mentionner qu'il ne fait pas de distinction entre le tourisme axé sur la nature et l'écotourisme

Pour l'économiste¹⁴, le marché est défini comme le lieu de rencontre des vendeurs et des acheteurs de biens et de services où, de la confrontation entre l'offre et de la demande, va naître le prix d'échange. Pour les spécialistes du marketing, le marché est constitué par l'ensemble des personnes ou organisations qui consomment ou sont susceptibles de consommer le ou les produits fabriqués par l'entreprise. Pour se positionner sur un marché, l'entreprise va analyser, d'une part, l'offre, c'est-à-dire les concurrents déjà présents sur le marché et les produits qu'ils proposent, et d'autre part, la demande, c'est-à-dire les clients et ceux qui sont susceptibles de les influencer, les besoins des consommateurs et les comportements d'achat. Ainsi comme tout marché, le marché écotouristique est déterminé par l'offre et la demande des actifs naturels liés par le prix.

Le marché touristique de la RNFB est facilité par son accessibilité par une route goudronnée Bujumbura-Bururi via Rumonge et une autre en cours de construction à partir de la Route Nationale Numéro 7. En plus, la sécurité constitue un atout important pour la RNFB.

S'agissant de la turbulence ou de l'instabilité, le marché touristique de la RNFB est stable compte tenu de la sécurité qui règne dans toute la province et tout le long des routes qui mènent vers cette réserve.

Pour ce qui est de la dynamique, le marché touristique de la RNFB étant connecté à d'autres notamment les sites touristiques des communes de Bururi, de Matana, de Rutana et de Rumonge. Il y a lieu de constater que ce marché, s'il est bien organisé, est stable et durable. L'organisation des coopératives touristiques autour de la réserve telle que l'art culinaire, le développement de l'artisanat (vannerie, céramique, peinture, teinture....) constitue une autre opportunité de rendre durable le marché touristique de la RNFB.

6.1.Principe d'écotourisme

L'écotourisme consiste à voyager de manière responsable dans des zones naturelles qui favorisent la conservation, apportent l'harmonie entre les communautés et soutiennent le bien-être des populations locales. Les personnes qui mettent en œuvre et participent aux activités d'écotourisme devraient adopter les principes d'écotourisme suivants :

- minimiser les impacts physiques, sociaux, comportementaux et psychologiques,
- sensibiliser et respecter l'environnement et la culture,
- offrir des expériences positives aux visiteurs et aux habitants,
- fournir des avantages financiers directs pour la conservation de l'environnement,
- générer des avantages financiers pour la population locale et l'industrie privée,
- offrir aux visiteurs des expériences d'interprétation mémorables qui contribuent à accroître la sensibilité aux climats politiques, environnementaux et sociaux des pays hôtes,
- concevoir, construire et exploiter des installations à faible impact.

¹⁴ Varian (1995). Analyse microéconomique, De Boeck Université

6.2. Typologie du marché écotouristique de la RNFB

Le marché touristique de la RNFB est concurrentiel. En effet, au niveau de l'offre, les produits phares tel que le chimpanzé est un produit que l'on trouve dans les autres réserves tant au niveau national que sous régional. Ce qui veut dire qu'il a la même demande que celle de ses concurrents.

6.3. Marchés écotouristiques complémentaires de la RNFB

Afin de diversifier ses produits touristiques, la position géographique de la RNFB la connecte aux produits touristiques qui ne sont pas offerts par les autres. Il s'agit de :

- **Commune Bururi**
 - Site de Munini
 - Chutes de Siguvyaye
 - Barrage de Nyemanga
 - Une population particulière autochtone des batwa
 - Eglise protestante de Kirimba
- **Commune de Matana**
 - Le site historique de Gashinyira.
 - La Cathédrale Anglicane de Matana
- **Commune de Rutovu**
 - Source du Nil et les pyramides.
- **Commune de Mugamba**
 - Les cases traditionnelles de Mugamba
 - Plantation et complexe de transformation de thé à Tora
- **Commune Vyanda.**
 - La Réserve Naturelle de Vyanda.
- **Province Rumonge**
 - La Réserve Naturelle de Kigwena
 - La Réserve Naturelle Rumonge
 - La Réserve Naturelle Nkayamba
 - Les eaux thermales de Mugara
 - Le château Mauss
- **Province Makamba**
 - Paysages Protégés de Mabanda/ Nyanza-Lac
 - Le site de Burton et Speke à Nyanza-Lac
 - Le port de pêche de Mvugo
 - La première mosquée du Burundi à Nyanza-lac
- **Province Rutana**
 - Failles de Nyakazu ou failles des Allemands
 - La grotte de Kayove
 - Monument mégalithique de Butambara
 - Les chutes de Karera

6.4. Accessibilité au marché touristique de la RNFB

Le prix d'accès aux produits touristiques de la RNFB est actuellement fixé à 20000 BIF pour les étrangers et à 5000 BIF pour les nationaux. Il faut noter que ces prix restent relativement faibles comparativement aux prix pratiqués au Rwanda pour le même produit. Pour accéder à la RNFB comme le montre la carte ci-après, deux voies sont possibles à partir de Bujumbura : passer par Rumonge ou par Matana via Ijenda et Mugamba ou entrer à partir de la Tanzanie.

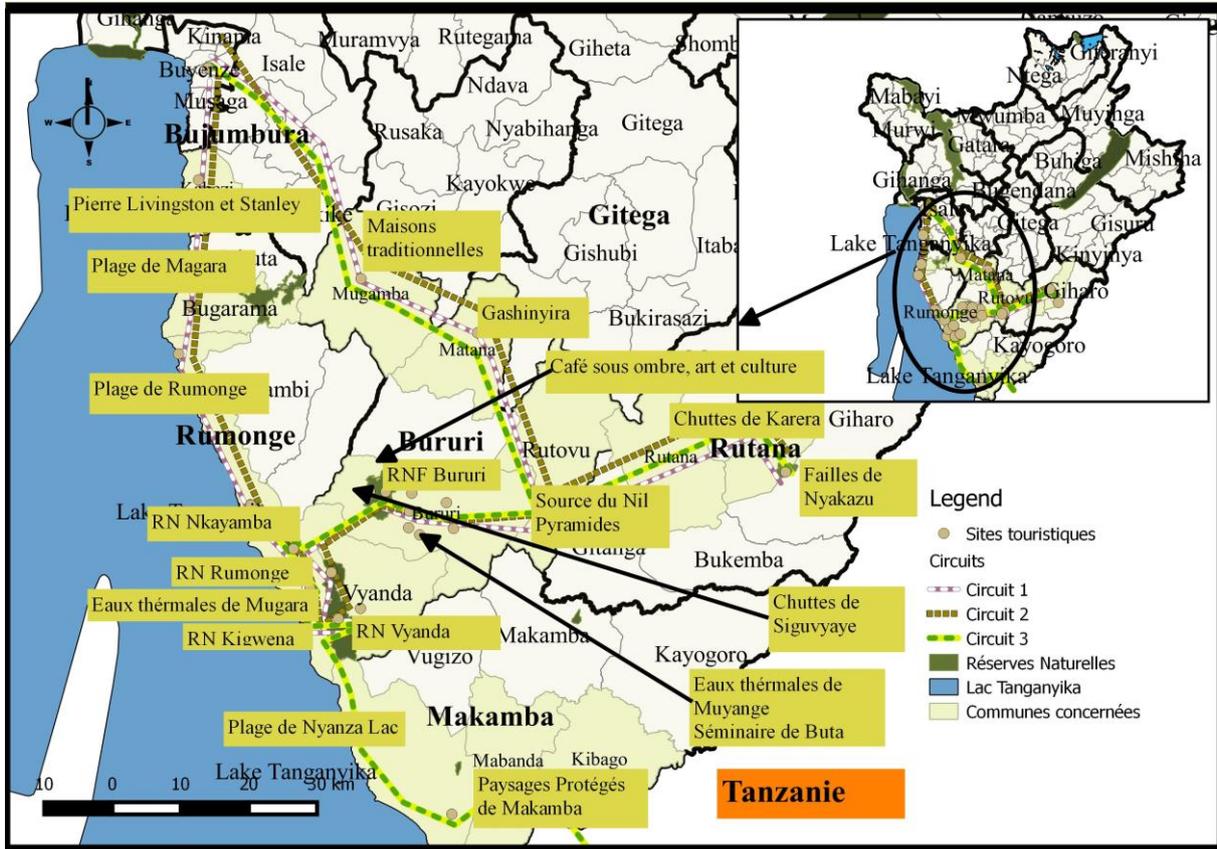
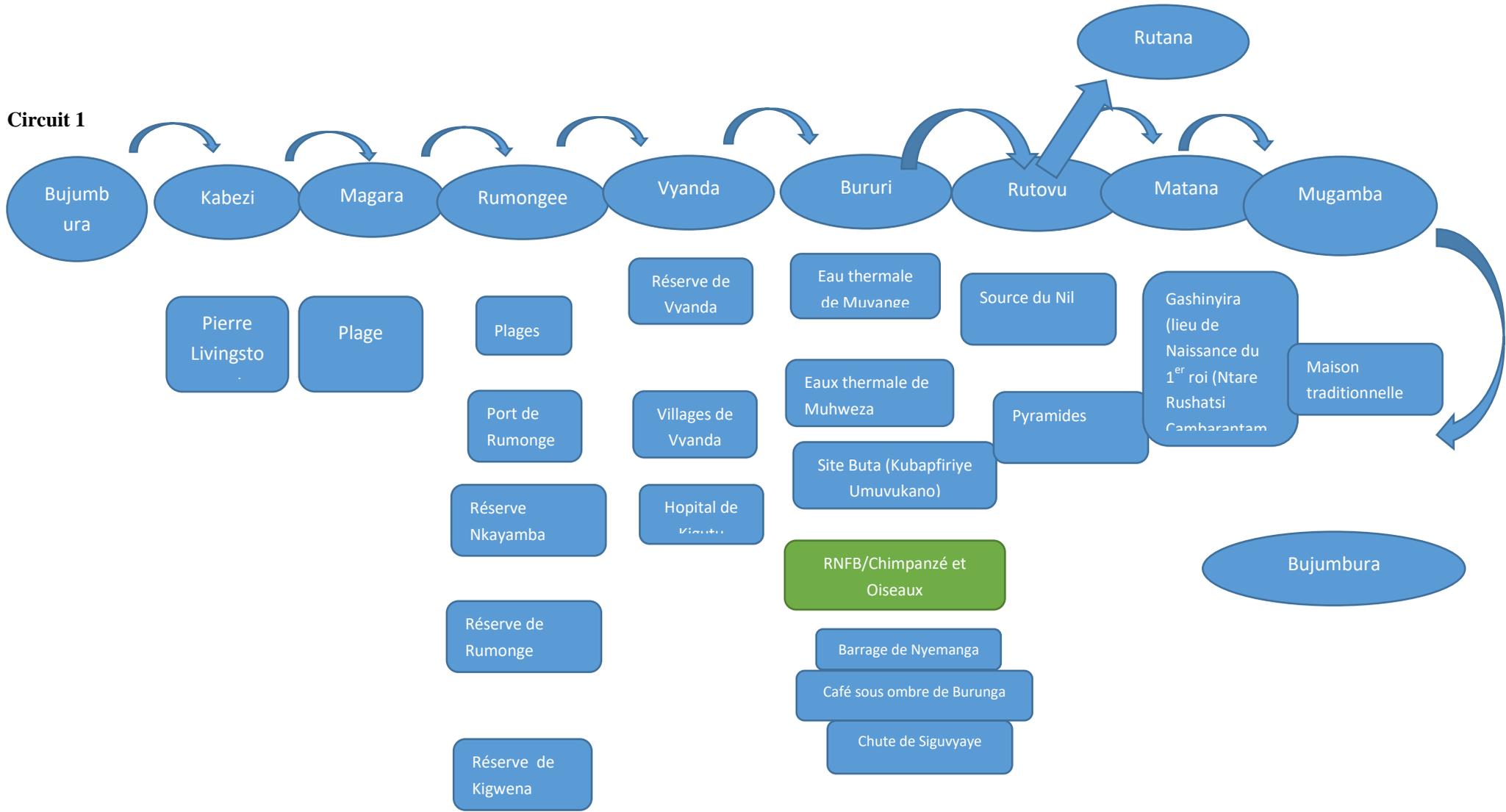


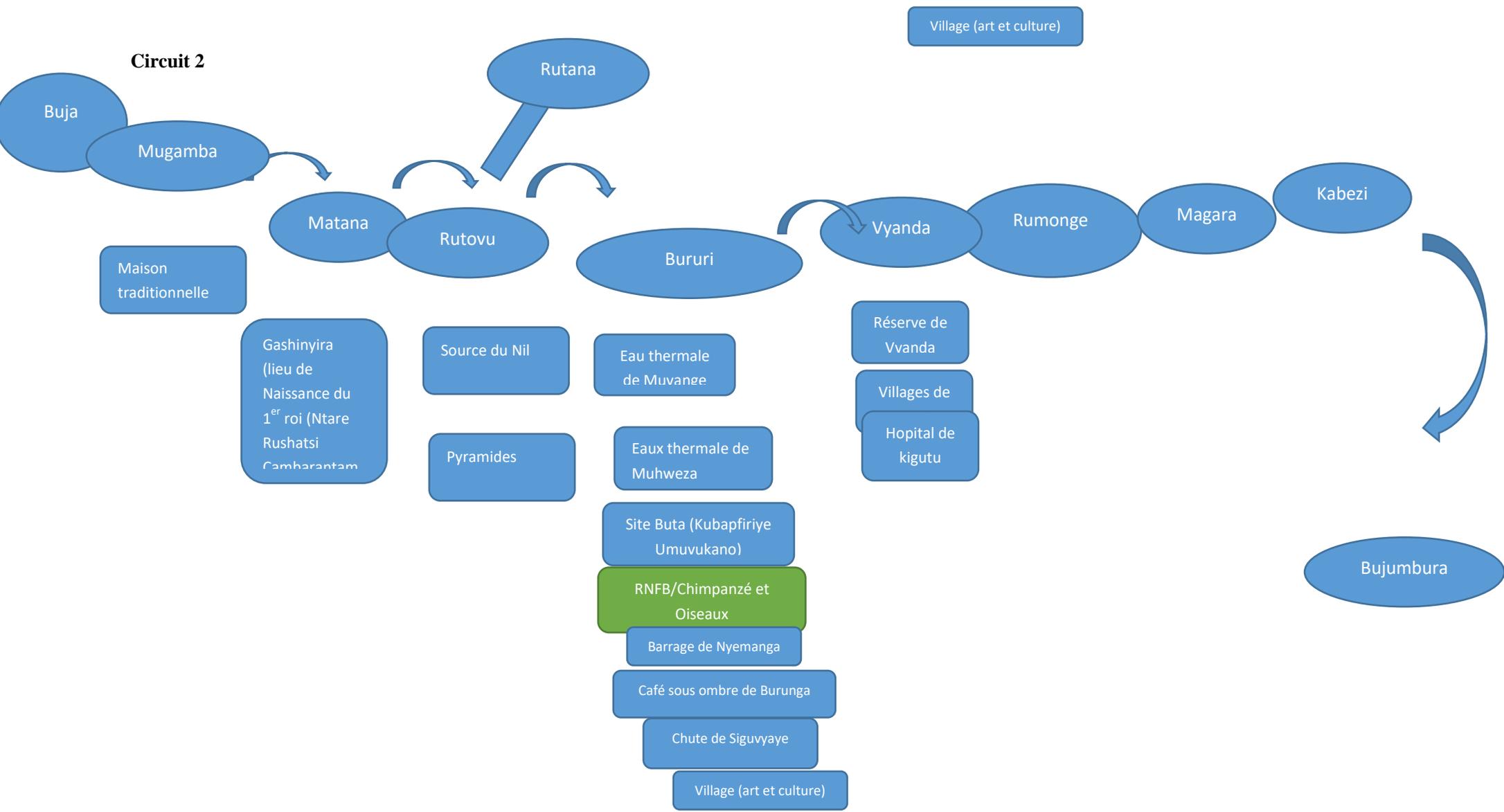
Figure 6. Cartes des circuits touristiques de la RNFB

Source : construit par l'auteur

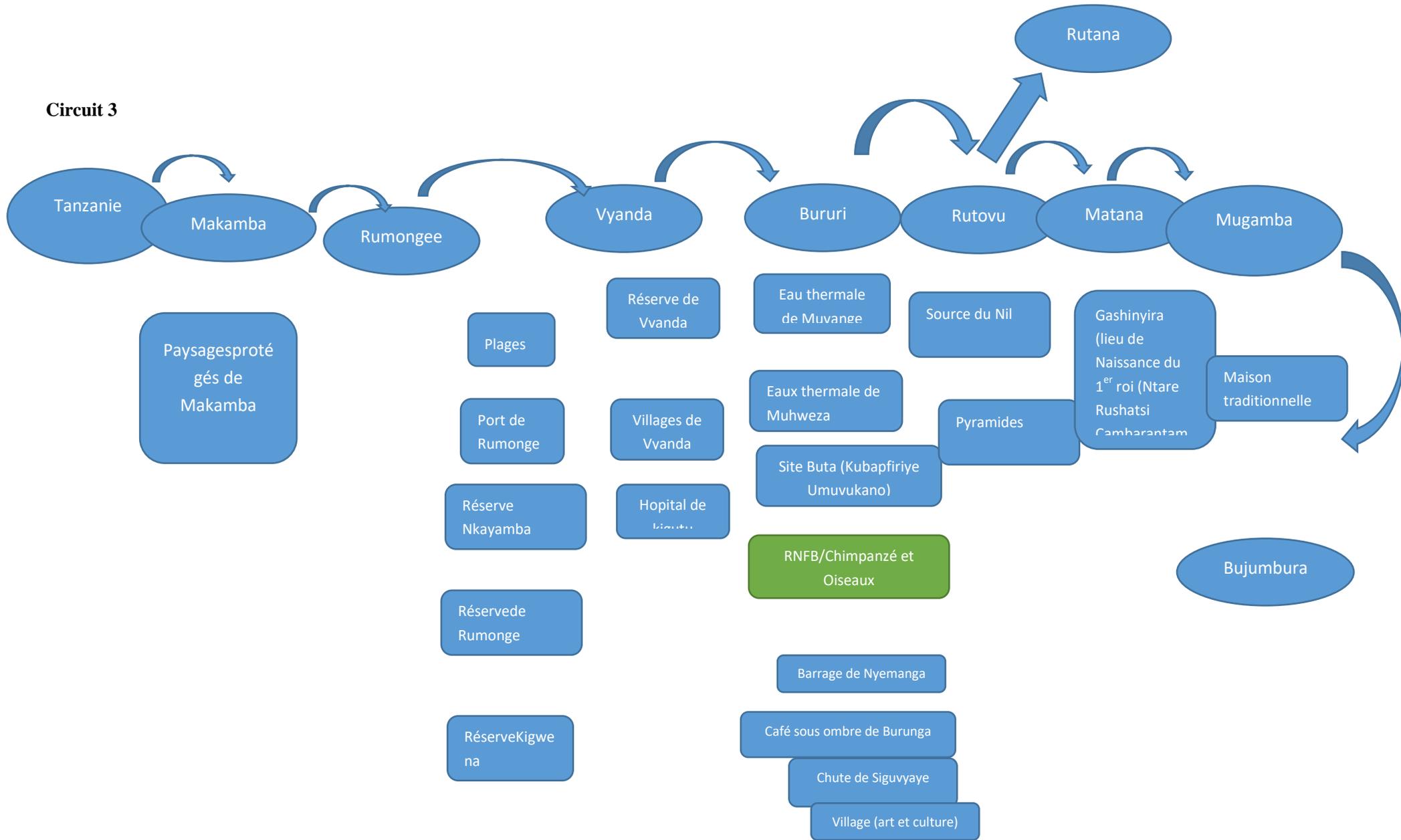
De cette carte il ressort que trois circuits touristiques peuvent être proposés pour arriver à la RNFB.

Circuit 1





Circuit 3



6.5. Analyse des facteurs politiques, économiques et sociaux de la RNFB

6.5.1. Cadre politique.

Au niveau politique, en plus du plan d'aménagement et de gestion 2016-2020, la gestion de la RNFB s'arrime à la Stratégie Nationale de Développement Durable du Tourisme, à la Stratégie Nationale et au Plan d'Actions en matière de Diversité Biologique (SNPA-DB) 2013-2020 et au Plan National de Développement Burundi (2018-2027) en particulier l'axe 3 relatif au développement des secteurs minier, industriel et artisanal.

6.5.2. Cadre socioéconomique

Le tourisme contribue à la richesse nationale. Au Burundi, malgré ses potentialités, la contribution du tourisme est faible comparativement aux pays voisins. En effet, en 2018, les recettes touristiques sont estimées à 16 millions de dollars pour le Burundi, 300 millions pour Rwanda, 800 millions pour l'Ouganda, 1 milliard pour le Kenya et 1,8 milliards pour la Tanzanie¹¹. Au niveau des sites touristiques sous le contrôle de l'OBPE, le tableau ci-après montre que ces sites ont récolté 58 146 700 BIF en 2019. Ce sont les Monuments Naturels de l'Est et le Parc National de la Rusizi qui sont les plus visités avec respectivement 26 372 000 BIF et 26 669 800 BIF.

Tableau 7. Recettes touristiques des réserves naturelles (2019)

Mois	MNE	PN Rusizi	PN Ruvubu	PAP de Bugesera	PN Kibira	Total
	Janvier	2 851 000	360 000	56 000	-	170 000
Février	2 401 000	1 858 000	166 000	-	165 000	4 590 000
Mars	1 043 000	2 568 000	61 000	-	-	3 672 000
Avril	1 234 000	4 729 000	98 000	-	10 000	6 071 000
Mai	2 391 000	1 821 000	155 000	-	120 000	4 487 000
Juin	1 933 200	730 000	74 000	-	75 000	2 812 200
Juillet	4 586 000	3 577 000	345 000	20 000	110 000	8 638 000
Août	4 586 000	2 448 000	198 000	-	250 000	7 482 000
Septembre	1 068 000	1 057 000	72 000	-	-	2 197 000
Octobre	1 427 000	2 505 000	147 000	-	275 000	4 354 000
Novembre	1 547 800	1 704 800	215 000	20 000	150 000	3 637 600
Décembre	1 304 000	2 183 000	111 900	-	-	3 598 900
Total	26 372 000	26 669 800	1 845 900	60 000	1 185 000	56 132 700

Sources : Services de la promotion de l'écotourisme (OBPE, 2019)

VII. ANALYSE DES INVESTISSEMENTS ET RECETTES

L'écotourisme est l'un des principaux secteurs du développement durable. Compte tenu des différents acteurs impliqués de ce secteur, l'amélioration de sa préférence améliorera les conditions de vie de la population. Ainsi, les investissements et les financements tant publics que privés revêtent à cet égard une importance cruciale.

7.1. Analyse des investissements

Les investissements nécessaires pour améliorer l'offre touristique de la RNFB sont notamment: (i) promotion du tourisme à la RNFB, (ii) le capital humain et (iii) les infrastructures.

7.1.1. Capital humain

Pour le capital humain, il s'agira des coûts de recrutement des guides touristiques, de leur formation, de leur salaire et des primes du chef de la réserve et de la secrétaire-comptable. Concernant les guides touristiques, on envisage recruter et former un seul pour la première année. Pour la deuxième année, il faudra en recruter 2 pour avoir un total de 3 guides touristiques pour les 5 premières années et 2 autres après 5 ans. On prévoit aussi l'augmentation du salaire des guides de 3% chaque année selon loi N°1/28 du 23/8/2006 portant statut général des fonctionnaires au Burundi

7.1.2. Infrastructures.

Certains interlocuteurs ont proposé la réhabilitation ou reconstruction du gîte touristique se trouvant à l'intérieur de la réserve ainsi que le mirador. Mais après analyse, le constat est que ces deux infrastructures ne sont pas pour le moment nécessaires.

Pour le gîte, la RNFB dispose déjà d'une maison qui peut être équipée et servir de loge pour les touristes. Ce gîte pourra être aménagé plus tard en fonction des préférences des touristes.

S'agissant du mirador, compte tenu de la position géographique de la réserve qui permet d'observer même la plaine du Lac Tanganyika et la région de Bututsi, il est inutile de construire un mirador. Par ailleurs, le mirador n'est pas utile pour observer les attraits touristiques de la réserve qui sont essentiellement composés des chimpanzés et d'oiseaux. Ainsi il est proposé la construction et l'équipement d'un centre d'exposition touristique et artisanale, l'équipement de la maison d'accueil (actuelle maison des éco-gardes) et la construction des aires de repos dans les sentiers touristiques. Il est également proposé l'aménagement des sites de camping, l'entretien des sentiers touristiques, le matériel et équipements touristiques (jumelles, GPS, ordinateurs, photocopieuse....).

Pour les équipements, il a été envisagé une dotation aux amortissements calculés de manière dégressive pour 5 ans. Après cette période, l'on suppose que tous les équipements seront remplacés avec une augmentation des 5% de leur prix.

7.1.3. Promotion du tourisme à la RNFB

Pour la promotion de l'écotourisme dans la RNFB, il est envisagé de :

- produire des dépliants (guides) du circuit touristique la RNFB
- organiser un atelier de renforcement des capacités d'accueil pour les hôtels de la place
- réaliser des spots publicitaires télévisés
- créer un site web pour la RNFB
- mettre des affiches des attraits touristiques sur les sentiers touristiques
- confectionner une carte des attraits touristiques de la RNFB
- afficher la carte des attraits touristiques de la RNFB sur les lieux publics (Aéroports, Province, compagnies de voyages,.....)
- produire des T-shirts portant les attraits touristiques de RNFB
- identifier et renforcer les activités artistiques et culturelles des populations riveraines
- organiser les populations riveraines en coopératives écotouristiques

7.1.4. Analyse des recettes

Les recettes ont été calculées en supposant une augmentation progressive. Pour la première année, on envisage recevoir 150 touristes à un taux en vigueur de 20 000 BIF. L'année suivante grâce au marketing de la RNFB et de l'amélioration de l'accueil, 200 touristes pourront visiter la réserve au même taux. Etant donné que les touristes seront informés des attraits touristiques de la réserve, il est envisagé d'augmenter le taux de visite. Un taux de 100 dollars est proposé à partir de la 2^{ème} année. Le graphique ci-après montre l'évolution des prévisions du cash-flow pendant les 5 années. Ce graphique indique que c'est à partir de la 4^{ème} année que les recettes pourront couvrir les dépenses et produire des bénéfices. Pour les autres 5 années, l'on prévoit mettre le taux à 100 dollars.

Afin de montrer l'importance de l'écotourisme aux populations riveraines, il est suggéré d'envisager une redevance de 5% des recettes en faveur du développement local. Ces fonds pourront être utilisés pour la construction des infrastructures communautaires.



Figure 7. Evolution du cash-flow (en milliers de BIF) 2021-2030

Le tableau ci-après présente de manière détaillée les investissements prévisionnels du plan d'affaires de la RNFB.

Ordinateur portable		1	250000	2 500 000									
Photocopieuses		1	3000000	3 000 000									
Scanner		1	2000000	2 000 000									
Total équipement (Valeur total)	0	0	0	67 360 000	26 944 000	40 416 000	53 888 000	67 360 000	70 728 000	28 291 200	42 436 800	56 582 400	70 728 000
Dotation aux amortissements				13 472 000	13 472 000	13 472 000	13 472 000	13 472 000	14 145 600	14 145 600	14 145 600	14 145 600	14 145 600
3. Promotion du tourisme à la RNFB				91 000 000	20 875 000	7 525 000	4 525 000	4 525 000	85 000 000	-	-	-	-
Produire des dépliants du circuit touristique la RNFB		20000	3000	60 000 000					60 000 000				
Organiser un atelier de renforcement des capacités d'accueil pour les hôtels de la place		1	6000000	6 000 000									
Réaliser des Spot publicitaires télévisés		30	200000	6 000 000									
Créer d'un site web		1	3000000	3 000 000									
Affiches des attraits touristiques sur les sentiers touristiques		200	40000	8 000 000									
Afficher les attraits touristiques de RNFB sur les lieux publics (Aéroport, Province, compagnies de voyages,.....)		1	7000000	-	1 750 000	1 400 000	1 400 000	1 400 000					
Produire des T-shirts portant les attraits touristiques de RFNB		1500	25000		3 125 000	3 125 000	3 125 000	3 125 000	25000000				
Identifier et renforce les activités artistiques et culturelles des populations riveraines		1	11000000		11 000 000								
Organiser les populations riveraines en coopératives écotouristique		1	8000000	8 000 000	5 000 000	3 000 000							
Contribution au développement local (5%)									2 625 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000
Total sans amortissement				328 140 000	38 369 000	23 942 620	21 111 149	21 284 733	94 478 525	8 431 681	8 630 631	8 835 550	9 046 617
Total avec amortissement				341 612 000	51 841 000	37 414 620	34 583 149	34 756 733	108 624 125	22 577 281	22 776 231	22 981 150	23 192 217
Recettes				2 000 000	15 000 000	25 000 000	30 000 000	35 000 000	52 500 000	70 000 000	70 000 000	70 000 000	70 000 000
Cash-flow				- 23 369 000	1 057 380	8 888 851	13 715 267	13 715 267	61 568 319	61 369 369	61 164 450	60 953 383	60 953 383

7.2. Impacts des investissements dans l'écotourisme

Comme tout investissement, l'investissement dans l'écotourisme produit à la fois des impacts économiques, sociaux et environnementaux.

7.2.1. Impacts économiques

L'écotourisme peut engendrer des revenus significatifs tant sur le plan local que sur le plan National. L'écotourisme est également générateur d'emplois pour les personnes vivant à proximité des AP.

Il faut cependant souligner que le marché touristique est instable. En effet, il s'agit d'une clientèle instable qui change de comportement plus rapidement que dans toute autre industrie en fonction des facteurs politiques, économiques et environnementaux (catastrophes naturelles) et est très influencée par les médias et la publicité.

Ainsi, le caractère saisonnier du marché écotouristique peut amener une économie de dépendance si l'écotourisme n'est pas utilisé comme tremplin pour générer d'autres activités économiques à même de fonctionner hors des périodes d'affluence touristique. En revanche, pour rendre l'écotourisme durable, il faut impliquer les communautés locales dans la mise en place des projets écotouristiques.

7.2.2. Impacts sociaux

L'accroissement rapide du nombre de visiteurs dans un endroit précis a une incidence sociale et culturelle sur les communautés locales. Lequin (2001), Proulx (2006) et Koussala-Bonneton (2006) soulignent qu'un effet de « *acculturation* » sur la communauté d'accueil peut être engendré lorsque deux cultures se croisent et que la communauté d'accueil adopte des traits culturels extérieurs à sa communauté aux dépens de sa propre culture.

Dans cette perspective, les principaux objectifs sociaux liés à l'écotourisme sont de permettre à la collectivité d'accueil d'améliorer sa qualité de vie, de satisfaire ses besoins d'informations sur la ressource écotouristique et de contribuer à son propre développement. Ainsi, pour éviter que l'écotourisme ait des impacts négatifs sur les communautés d'accueil, il faut que les touristes respectent les coutumes et mœurs de la communauté riveraines de l'AP.

7.2.3. Impacts environnementaux

L'écotourisme constitue l'un des outils de gestion des AP. D'une part, les revenus issus de l'écotourisme peuvent contribuer à la gestion durable de l'AP. D'autres parts, les écotouristes sont conscients de la nécessité de protéger ces lieux les incitant parfois à œuvrer dans ce sens. Pour ce faire, l'accès aux AP doit être régulé afin d'éviter un surnombre écotouristique qui détruirait les attraits écotouristiques. Lequin (Op.cit) et Tardif (2003) indiquent qu'il faut évaluer et contrôler adéquatement la capacité de support des sites afin de prévenir toute dégradation écologique causée par la présence d'un trop grand nombre de touristes dans une zone protégée.

VIII. STRATEGIE ET POLITIQUE DE MARKETING.

Le concept de marketing est né aux USA, à la fin des années 50, au sein d'une logique strictement entrepreneuriale (Sabrina Leone, 2016). Dès lors, une multitude de définitions ont été données en fonction de la volonté des auteurs d'en souligner l'orientation ou la philosophie d'entreprise « identifier le besoin du marché et le satisfaire » ; ou bien les actions techniques et les processus systématiques de planification d'entreprises (marketing management).

Le marketing permet de répondre à quatre principales questions : (i) à qui vendre, (ii) quoi vendre, (iii) comment vendre et (iv) où vendre. Pour pouvoir répondre à ces questions, il faut programmer les actions nécessaires à la réalisation d'un profit à travers la satisfaction du client. En termes purement commerciaux, il s'agira d'augmenter les ventes de toute la marchandise ou de développer ces ventes en vue d'en faire de nouveaux marchés. Dans ce chapitre, il sera question de proposer la stratégie et les politiques pour attirer la clientèle de RNFB.

8.1. Stratégie de marketing

Pour mieux vendre les attraits touristiques de la RNFB, il faut envisager, non seulement la collaboration des différentes parties prenantes, mais aussi la connexion de la RNFB à d'autres sites touristiques de la sous-région. Pour les parties prenantes, il faut mettre en place une plateforme touristique mettant en relation les tours opérateurs et l'OBPE.

S'agissant de la connexion avec les autres attraits touristiques de la région, il faut mettre un guide touristique montrant les circuits touristiques tels que proposés dans le présent plan d'affaires. Pour inciter les touristes étrangers, il faudrait que ces circuits et leurs spécificités soient affichés dans les ambassades, dans les places publiques comme l'aéroport et les hôtels.

8.2. Politique de marketing

De manière générale, le concept de marketing, est utilisé de manière indifférenciée pour les services et pour les produits et à raisonner par rapport aux produits tangibles de grande consommation. En réalité, le marketing a des spécificités importantes selon le secteur dans lequel il est appliqué. Le caractère immatériel est la principale source de différence entre le système de production des biens tangibles et le système de production de services. L'absence de stock pose naturellement de délicats problèmes d'adaptation de l'offre à la demande et pousse l'entreprise à mettre en place des modes de production flexibles, c'est-à-dire capables autant que possible. Le marketing de l'écotourisme s'arrime au marketing de service.

Lorsqu'on parle des stratégies de positionnement d'un produit tangible, le marketing utilise généralement les quatre éléments basiques : le produit, le prix, la place (distribution), la promotion (communication). Afin de distinguer le marketing des services à celui des produits tangibles, plusieurs auteurs ont noté qu'il faut ajouter trois nouveaux éléments nécessaires à la réalisation du service. En Effet, ils ont élaboré un nouveau modèle qui tient compte des caractéristiques et des spécificités des services. Booms et Mary Jo Bitner (1981) ont affirmé que les organisations de service ont besoin d'appliquer trois nouveaux éléments, en plus dans le mix marketing traditionnelle (produit tangible) : le support physique, le processus et les acteurs. Actuellement, on parle des 8P où la philosophie est devenue un élément nouveau et très important dans le mix marketing des services.

8.2.1. Produit.

Le produit touristique est un ensemble de services touristiques uniques qui sont assemblés pour être offerts à une clientèle ciblée. Ces services, généralement peu homogènes, interagissent entre eux et sont bien plus qu'une simple juxtaposition. Un produit touristique est un ensemble de services homogènes, fournis au client. Il s'agit par exemple du séjour¹⁵ et les circuits.

Un bien tangible peut se décrire clairement et sans aucun problème par ses attributs : dimensions, pièces ou matériaux...entrant dans sa composition. A l'inverse des services où il est difficile d'être aussi précis, ou d'en faire la démonstration à un client. Il s'agit d'examiner comment les services sont conçus et créés, et comment développer une stratégie de service.

En effet, il est important dans l'élaboration d'un service, d'analyser sa position sur le marché ainsi que celle des concurrents afin de se distinguer et de créer de la valeur pour les clients. Cela concerne aussi les caractéristiques du service de base et les services associés correspondant aux attentes des clients. Pour le cas de la RNFB, le principal produit étant le chimpanzé, des efforts pour son accessibilité sont en train d'être faits notamment le suivi écologique et la réhabilitation des sentiers touristiques.

8.2.2. Prix

Le prix est considéré comme une variable décisionnelle et fondamentale du marketing mix des services. Les entreprises de services utilisent un grand nombre de termes pour décrire le prix qu'elles fixent. Les écoles et les universités parlent de frais de scolarité, les professions

¹⁵ C'est l'un des produits les plus en vente au monde, le touriste se déplace généralement pour un séjour dans une structure d'hébergement afin de passer des vacances

libérales d'honoraires, les banques de commissions, les organismes de location de logements un loyer, les musées un prix d'entrée, et les hôtels un prix à la nuit¹⁶.

Pour une bonne gestion de l'offre écotouristique, en plus des frais officiels, les gestionnaires de la réserve peuvent exiger des frais supplémentaires à l'entrée. L'objectif de ce paiement n'est pas de nuire le touriste mais plutôt de: (i) générer des revenus quand le budget alloué au fonctionnement est très limité, (ii) démontrer la valeur de la réserve pour montrer aux décideurs-politiques la nécessité de son soutien, (iii) assurer une certaine indépendance aux influences extérieures, (iv) limiter le surnombre de visiteurs dans la réserve et (v) stimuler les investissements.

Une stratégie de prix doit soulever la question suivante : « quel prix doit-on donner pour vendre une unité donnée de service à un moment donné ? ». Il est très important que le prix demandé reflète une bonne connaissance des coûts fixes et variables du fournisseur de services, la politique de prix des concurrents et la valeur du service pour le client. Le prix de 20000 BIF pour les étrangers et de 5000 BIF pour les nationaux ne prend en compte tous les éléments car le même produit coûte plus cher ailleurs.

8.2.3. Place

Les caractéristiques du service et sa nature influencent directement la stratégie de distribution. Dans les entreprises de services, il existe un grand nombre d'options pour la livraison et la difficulté réside dans le choix de canal qui correspond le mieux aux besoins de leurs clientèles pour un prix acceptable. En effet, les entreprises de services offrent plusieurs alternatives de livraison afin de répondre aux besoins des clients : la livraison d'un service peut inclure de servir le client directement sur le lieu de fabrication ou utiliser un intermédiaire comme un représentant, aller chez le client, et pour certains services de livraison peut nécessiter des moyens de distribution physiques comme les courriers électroniques ou comme le téléphone. Il existe plusieurs facteurs qui déterminent la stratégie de distribution d'un service:

- la nature de service lui-même ;
- les préférences du client ;
- la stratégie de positionnement de l'entreprise comparée aux concurrents ;
- les coûts relatifs et les nécessités opérationnelles.

Concernant la RNFB, actuellement l'aménagement de ce site laisse à désirer. Les sentiers touristiques sont en mauvais état et manquent du minimum comme les toilettes.

8.2.4. Promotion.

Les entreprises de services ont à leur disposition une multitude de possibilités de communications lorsqu'ils cherchent à créer une position distinctive de leurs entreprises et

¹⁶ Gérard Tocquer, Michel Zins avec la collaboration de Jean- Marie Hazebroucq, Le marketing de tourisme, 2ème édition, édition DUOND Paris 2007.

leurs produits sur le marché. En effet, la communication de marketing comprend plusieurs éléments : l'affichage, la publicité, la promotion des ventes, la vente en face à face, les relations publiques... et qui peuvent être effectuées par des commerciaux ou encore de médias comme la télévision, la radio, les journaux, l'internet.

Malgré l'existence d'un service de promotion de l'écotourisme au sein de l'OBPE, la promotion des produits touristiques de la RNFB n'est encore pas faite.

8.2.5. Support physique

Compte tenu de leur intangibilité, les clients cherchent toujours des indices tangibles. C'est l'ensemble des produits, c'est le décor dans lequel le service est fourni, il est représenté par l'ensemble des immeubles, des véhicules, de l'ameublement des locaux, des équipements et tout élément visible. La RNFB n'a aucune maison ou bureau réservé pour le touriste. Les éléments matériels permettent aussi d'influencer les sentiments et les réactions des clients et employés. Les sites de camping et le gîte à l'antérieur de la réserve sont détruits par les intempéries suite au manque d'entretien. Elle ne dispose que 3 jumelles et 3 GPS.

8.2.6. Acteurs

Les acteurs peuvent être définis comme l'ensemble des interactions entre les clients actuels et potentiels et la réserve. Les employés de la RNFB ne sont pas suffisamment formés sur les techniques d'accueil touristique.

8.2.7. Processus et philosophie

Un processus est défini comme l'ensemble des méthodes et séquences qui constituent la réalisation d'un service. C'est la politique mise en place par l'entreprise des services elle-même afin de bien maintenir son offre sur le marché. Un processus mal défini, lent, bureaucratique et inefficace dans la mise en place ennuie le client

La culture et la philosophie sont des lignes directrices pour toutes les entreprises performantes qui s'orientent vers les services. Elles constituent un facteur clef de la réussite et un caractère de distinction pour toutes les entreprises de services (même commentaires que précédemment).

IX. PLAN OPERATIONNEL

Le plan opérationnel de ce plan d'affaires est constitué d'un ensemble d'actions concrètes à réaliser pendant les 10 prochaines années. Les actions proposées résultent des consultations et des entretiens effectués auprès des différentes parties prenantes. Ce plan opérationnel comprend la vision, les objectifs et le plan d'actions.

9.1. Vision

D'ici 2030, la RNFB est une destination convoitée par les touristes et la source de revenus pour sa conservation et le bien-être des populations riveraines.

9.2. Objectifs

Les objectifs de ce plan sont :

- Augmenter la contribution du tourisme dans les recettes de l'OBPE
- Augmenter la fréquentation touristique dans la RNFB
- Impliquer les communautés riveraines dans la promotion du tourisme

9.3. Axes du plan Opérationnel

A partir de ces objectifs, le plan opérationnel a été élaboré. Ce plan est repris dans le tableau ci-après.

Tableau 9. Axes stratégiques du plan opérationnel

Axe stratégique 1: renforcement des capacités du personnel éco touristique			Risques	Solutions
Objectifs spécifiques	Actions	Indicateurs		
Améliorer la qualité de l'accueil touristique	Recruter des guides touristiques	3 guides recrutés	Manque de financement	-Mobiliser les financements auprès des bailleurs -Améliorer l'offre touristique pour avoir un financement autonome et durable
	Imprégner les guides recrutés sur la réserve et la biodiversité	3 guides imprégnés		
	Organiser un atelier de renforcement des capacités d'accueil pour les hôtels de la place	33 personnes formées ¹⁷		
Axe stratégique 2: Amélioration de la qualité des infrastructures et équipements touristiques				
Objectifs spécifiques	Actions	Indicateurs		
Améliorer la capacité d'accueil de la RNFB	Construire et équiper le centre d'exposition touristique et artistique	Centre d'exposition touristique fonctionnel	Manque de financement	- Mobilisés les financements auprès des bailleurs -Améliorer l'offre touristique pour avoir un financement autonome et durable
	Equiperment de la maison d'accueil (Actuelle maison des éco gardes)	Maison d'accueil équipé		

¹⁷ Nous avons identifié 5 hôtels pouvant recevoir des touristes. Nous envisageons alors formés deux par hôtel, 3 guides et les 12 éco gardes et 8 pisteurs

	Doter de la RNFB des outils informatiques	1 Ordinateur desktop, 1 Ordinateur portable et 1 Photocopieuse		
	Doter de la RNFB des kits de secours	Kit de secours disponible		
	Acheter le matériel et équipements touristiques	Tentes camping pour 8 personnes (3) Tentes camping pour 4 personnes (6) Tentes camping pour 2 personnes (12) Jumelles (3) Télescope (3) Habits imperméables (guides) (18) Chaussures de terrain (guides) (18) Chapeaux (guides) (18)		
	Aménager les sites de camping	6 sites		
	Entretenir les sentiers touristiques	48 km ¹⁸		
Axe stratégique 3: Promotion du tourisme à la RNFB				

¹⁸ C'est la longueur de tous les sentiers

Objectifs spécifiques	Actions	Indicateurs		
Améliorer le marketing de la RNFB	Produire des dépliants du circuit touristique la RNFB	20000	Conflits politiques avec les pays de la sous-région	Ouvrir d'autres voies pour acheminer les touristes
	Organiser un atelier de renforcement des capacités d'accueil pour les hôtels de la place	1		
	Réaliser des Spot publicitaires télévisés	30		
	Créer un site web	1		
	Affiches des attraits touristiques sur les sentiers touristiques	200		
	Afficher les attraits touristiques de RNFB sur les lieux publics (Aéroports, Province, compagnies de voyages,.....)	1		
	Produire des T-shirts portant les attraits touristiques de RNFB	500		
Accroître l'implication des communautés riveraines dans le développement écotouristique	Identifier et renforce les activités artisanales et culturelles des populations riveraines	Au moins 3 corps de métiers sont identifiés		
	Organiser les populations riveraines en coopératives écotouristiques	Au moins 2 coopératives		

9.4. Suivi et évaluation du plan

Etant donné que ce plan sera mis en œuvre par l'OBPE. Le suivi quotidien doit être fait pas lui ainsi que l'évaluation. La gestion quotidienne sera faite par l'équipe de la RFNB à Bururi sous la supervision du département des forêts.

S'agissant de l'évaluation du plan d'affaires, une évaluation à mi-parcours et à la fin de la période de sa mise en œuvre seront effectuées afin de faire un regard rétrospectif. L'évaluation à mi-parcours permettra non seulement d'apprécier les progrès réalisés mais aussi d'identifier les défis et faciliter les changements pour améliorer la réalisation du plan d'affaires. Les résultats de cette évaluation seront utilisés pour mettre en œuvre les mesures de gestion adaptative afin d'apporter des modifications nécessaires pour l'atteinte des objectifs assignés.

L'évaluation finale quant à elle mesurera les réalisations effectives du plan d'affaires afin de faire la synthèse des enseignements pour élaborer un autre.

Les principaux points sur lesquels porteront ces évaluations sont en autres :

- les statistiques des visiteurs,
- les recettes enregistrées,
- les données environnementales (eau, sol, biodiversité),
- les comportements des visiteurs,
- l'application de lois,
- l'appréciation par les visiteurs etc.

Pour ce faire, un plan de suivi et évaluation de ce plan d'affaires devra être élaboré par l'OBPE.

X. OUTILS ET SUPPORTS DE COMMUNICATION

La société actuelle connaît des mutations en raison de la multiplication des nouvelles technologies d'informations et de communication (TIC). Ces dernières qui font désormais partie intégrante de la vie transforment les habitudes de consommation et par là même les modes de vie généralement dans le domaine des loisirs et du tourisme en particulier. Ainsi, pour toute destination touristique ou professionnelle et de service dans le secteur du tourisme, peu importe grande ou petite entreprise, « l'internet et son protocole ont la création d'une plate-forme universelle de communication. A cet effet, le marché touristique est parmi les marchés qui sont en ligne. Pour être attractif, en plus des outils traditionnels, la RNFB devrait être sur ce marché. Pour y parvenir, il devrait y avoir un lien entre les différents acteurs de ce secteur. Ainsi la presse, le web et les réseaux sociaux, les affiches constituent les outils de communications pour la RNFB

10.1. Presse.

Pour faire connaître les attraits touristiques de la RNFB, la presse écrite et audiovisuelle devrait être utilisée. Des passages publicitaires de la RNFB devraient être consignés dans les grands journaux du Burundi tel que le renouveau. S'agissant de l'audiovisuel, des spots et publiereportages à la télévision nationale permettront de connaître les attraits touristiques de la RNFB.

10.2. Web

Pour faciliter la connaissance de la RNFB, il est important de créer un sous site spécifique montrant les attraits touristiques de la RNFB sur certains sites du Gouvernement notamment les Ministères directement impliqués dans la promotion du tourisme, le site des tours opérateurs, le site de la chambre sectorielle hôtellerie et tourisme.

10.3. Réseaux sociaux

Des réseaux sociaux tels twitter, Facebook, instagram peuvent être utilisés pour vanter les attraits touristiques de la RNFB.

10.4. Affiches

Les attraits touristiques de la RNFB peuvent être affichés sur les lieux publics tels que l'aéroport international Melchior Ndadaye, les hôtels (à Bururi, Rumonge, Bujumbura, Gitega,...), aux entrées de la Province, dans les ambassades et dans les compagnies de

voyage (voitures et avions). Il faut aussi produire des T-shirts avec les produits phares de la RNFB comme le chimpanzé.

10.5. Messages clés

Les messages clés diffèrent selon les destinataires. Il s'agit des consommateurs nationaux et internationaux.

10.6. Messages clés pour les nationaux

Les messages destinés aux nationaux devront contenir les éléments suivants :

- importance du tourisme et ses effets induits sur le plan socioéconomique, les comportements attendus dans l'accueil et le traitement de la clientèle.
- découvrir et jouir des potentialités touristiques du pays en tant qu'acteurs.

10.7. Messages clés aux étrangers

Pour les étrangers, les messages ci-après peuvent être proposés :

- Rassurer les dispositions humaines et sécuritaires (Web, réseaux sociaux, affichages à l'aéroport, ambassades, lieux publics, hôtels etc...)
- Diversité de l'offre touristique susceptible de satisfaire leurs besoins et attentes en termes de loisirs, d'activités touristiques et de sécurité (affichage aéroports, hôtels et zones d'intérêt touristique) ;
- Respect de la culture nationale et des communautés locales.

XI. MECANISME DE FINANCEMENT DURABLE

Le mécanisme de financement durable fait appel à tous les acteurs. A cet effet, le mécanisme de financement durable doit être accompagné par des mesures incitatives de conservation. Ainsi, les communautés et administrations locales, la société civile, les hôteliers et les autres acteurs doivent faire leurs contributions et leur soutien.

Pour démarrer la mise en œuvre de ce plan d'affaires, l'Etat pourra financer les salaires du personnel complémentaire et les primes pour les 5 premières années, et les partenaires pourront financer les autres investissements. A partir de la 4^{ème} année, les recettes touristiques commenceront à financer le fonctionnement de la réserve et générer des bénéfices. Ainsi, la réserve pourra se prendre en charge dans 5 ans. Pour assurer la durabilité, d'autres sources de financement sont possibles.

11.1. Paiements pour les biens et services éco-systémiques

Aux recettes touristiques pourront s'ajouter les redevances des autres services éco-systémiques rendus par la réserve. Il s'agit notamment des antennes érigées dans la RNFB, les installations de la REGIDESO et d'autres entreprises utilisant les ressources de la RNFB.

A cet effet, des négociations devront être faites entre le Gouvernement, les entreprises et l'OBPE pour fixer les montants à payer par ces entreprises afin de contribuer à la gestion de la RNFB.

Pour rendre plus opérationnel le marché touristique de la RNFB, les premiers investissements proviendraient des partenaires techniques et financiers et du budget de l'Etat. Des plaidoyers devraient être faits auprès de tous les acteurs pour montrer les potentialités touristiques de la MURNFB et son importance socio-économique et naturelle.

11.2. Promotion de l'écotourisme

Les droits d'entrée, les consentements à payer (CAP) des touristes qui donnent des valeurs monétaires de la biodiversité sont des atouts largement exploitables pour le financement durable des écosystèmes conservés de la RNFB. En effet, la RNFB regorge un potentiel écotouristique important qui peut former une offre de services écologiques attrayants pour les destinations relatives au tourisme de vision (grenouille bleu et chimpanzé).

11.3. Contribution des secteurs impliqués dans l'écotourisme

Les acteurs de la filière notamment les hôtels et les tours opérateurs devront contribuer au développement de l'écotourisme. Un hôtel qui héberge un touriste devrait payer un certain montant à la RFNB. Un montant par touriste devrait être exigé aux tours opérateurs.

11.4. Partenariat public privé

Le partenariat public privé constitue un aspect fondamental pour développer le financement durable de l'écotourisme. Il s'agit dans un premier temps d'identifier et d'impliquer au maximum tous les opérateurs privés présents dans la zone. Les services techniques, les leaders d'opinion qui peuvent apporter un appui considérable au renforcement du processus de gouvernance ne seront pas à négliger. Impliquer le secteur privé peut permettre de créer un effet de levier intéressant en matière de financement. Toutefois, il faut souligner que cette démarche présente aussi des risques car elle peut traduire des problèmes d'incohérence Il y a risque de perdre de vue des objectifs de conservation de la biodiversité au détriment du marché écotouristique. Pour résoudre ce problème, le privé qui souhaiterait s'investir dans l'écotourisme devra signer avec l'OBPE un pacte de protection de l'AP et de l'environnement. Il peut s'agir par exemple de la restauration, des activités sportives ou récréatives.

11.5. Facilités bancaires aux entreprises écotouristiques.

Contrairement aux projets classiques de tourisme, qui sont implantés dans des zones et sur des terrains qui constituent une garantie hypothécaire de premier ordre, les investissements dans les projets d'écotourisme (même s'ils sont très souvent de montants incomparablement plus faibles) ne présentent pas pour le système bancaire les garanties suffisantes, notamment au niveau du statut foncier (pas de titre de propriété ou titre avec vocation impérative agricole). L'intérêt des banques à participer au financement des projets de ce genre est dans ces conditions très faible, d'abord par la faiblesse des enjeux et par la méconnaissance des revenus potentiels, ensuite par l'absence d'un système d'appui officiel (subventions, bonifications, exonérations fiscales adaptées,...) qui est en soi une sorte de garantie. Des entretiens avec les tours opérateurs, il a ressort qu'au Burundi rare sont ceux qui ont accès au crédit bancaire. Ainsi les institutions financières devraient être incitées à mettre en place des critères spécifiques facilitant l'emprunt pour les entreprises écotouristiques. En revanche la Banque Centrale du Burundi (BRB) devrait inclure l'écotourisme dans la liste des secteurs de

croissance bénéficiant des modalités de refinancement spéciale au même titre que le secteur agro-pastoral et industriel¹⁹

11.6. Développement de marchés pour les Produits Forestiers Non ligneux (PFNL) et leurs chaînes de valeur

La diversité des filières agricoles, agroforestières et forestières permet l'intégration et la participation de nombreux acteurs surtout les populations riveraines tout au long des étapes de production, de transformation et de commercialisation (Miller et Jones, 2010). Il est donc possible de recourir à un large éventail de mécanismes financiers tout au long des filières (financement de produits, nantissement des biens corporels, produits d'atténuation des risques, rehaussement de crédit). Grâce à la diversification des revenus, le développement de marchés et de chaînes de valeur pour ces produits peut atténuer certains risques associés à l'agriculture durable. Ces marchés et ces chaînes de valeur contribuent à maintenir l'intégrité du paysage ou à restaurer des écosystèmes productifs, ayant subi un défrichement et une dégradation trop accentués.

Les investisseurs comprennent des entreprises du secteur privé, des ONG, des institutions et des institutions financières. Ces acteurs peuvent soutenir les populations/coopératives ou des organisations de producteurs ainsi que d'autres acteurs à travers les investissements directs dans les coopératives ou les entreprises locales, de formations aux pratiques et aux méthodes de transformation durables, ou encore par l'intermédiaire d'investissements destinés à mettre en place un cadre propice à leur développement. Ils peuvent aussi soutenir le développement de marchés en début de filière (p. ex., mise en place de pépinières), ou, en fin de filière, en soutenant les activités de commercialisation ou l'achat direct. Dans RNFB, les filières miel, l'agroforesterie et les plantes médicinales peuvent indiqués comme produits phares.

¹⁹ Pour plus d'informations voir la lettre n° D1/1994/2019 de la BRB adressée aux établissements de crédits et aux Institutions de micro finance.

XII. CONCLUSION GENERALE

La RNFB regorge d'importants attraits touristiques. Les attraits touristiques de la RNFB sont la grenouille bleue et le chimpanzé. Ces attraits sont complétés par ceux disponibles dans et autour de la réserve ainsi que les communes/provinces limitrophes telles que Matana, Rumonge, Vyanda, Makamba et Rutana.

Cependant, peu de touristes visitent cette réserve. Cela peut être dû à la méconnaissance des potentialités touristiques par les visiteurs. Pour faire face à ce défi, ce plan d'affaires donne des orientations stratégiques pour améliorer l'attraction touristique de la RNFB. A cet effet, les plans de marketing et de communication sont proposés.

En revanche, le financement de ce plan d'affaires interpelle aussi bien l'Etat et les partenaires techniques et financiers. Ces financements peuvent être complétés par le paiement des services éco systémiques rendus par la RNFB.

Pour ce faire, une meilleure connaissance de la RNFB est indispensable afin d'optimiser sa gestion. Pour promouvoir une bonne gouvernance et un financement durable, la réglementation, la transparence, l'équité et l'information, la participation de tous acteurs doivent être assurées avec une politique de communication active. Il faut tout de même noter que secteur bancaire burundais est faible impliqué dans le financement de l'industrie écotouristique.

XIII. BIBLIOGRAPHIE

- Boo. (1990): Ecotourism: the Potentials and Pitfalls.
- Etude comparative de la végétation des forêts claires de Nkayamba et Nyamirambo, Mémoire DESS, Université du Burundi, Faculté des Sciences.
- Hall, C.M. (1991). Introduction to Tourism in Australia: Impacts, Planning and development, Melbourne, Longman Cheshire.
- Havyrimana.F, Masharabu. T, Kouana. I, Nduwarugira. D, Bigendako, M.J, Hakizimana. P, Mama. A, Bigirimana. F, Banyankimbona. G, Bijeat. J et De Carnnière. C (2017). La dynamique spatiale de la forêt située dans la Réserve Forestière Naturelle de Bururi au Burundi. *Tropicultura*, 35,3, 158-172.
- Honey, M. S. (1999). Ecotourism and Sustainable Development: Who Owns Paradise? Washington, D.C: Island Press, 405 p.
- <http://www.abctaxa.be/burundi/biodiversity/biodiversite-du-burundi/biodiversite-des-milieus-naturels/reserve-naturelle-forestiere-de-Rumonge-1/>
- Kakunze,A.C (2016). Plan d'aménagement et de gestion des réserves naturelles de Rumonge, Nkayamba et Kigwena (2019-2029).
- Kakunze. A. C (2015). Etude environnementale de la réserve naturelle forestière de Bururi
- Kakunze. A. C (2016). Plan d'aménagement et de gestion de la réserve naturelle forestière de Bururi (2016-2026).
- Koussala-Bonneto, N, A. (2006). L'impact économique, social et environnemental de l'agroécotourisme dans la Caraïbe, lu dans Gagnon, C. et Gagnon, S. (dir.). L'écotourisme entre l'arbre et l'écorce, Presse de l'Université du Québec, 2006, p.
- Lequin, M. (2001). Écotourisme et gouvernance participative, Québec, Presse de l'Université du Québec, Collection « Temps Libre et culture », 234 p.
- MEEATU (2016). La Stratégie Nationale et Plan d'Action en matière de biodiversité 2013-2020
- Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et du Tourisme 2011-2020(2011). Stratégie Nationale de Développement Durable du Tourisme
- Mworoha. E et Bagumako. E (2014) Identification et délimitation des sites touristiques du Burundi, Organisation Mondiale du Tourisme.
- Nyamuyenzi (2015). Etude socio-économique en milieu riverain de la réserve naturelle forestière de Bururi. Critical Ecosystem Partnership Fund
- Nzigidahera B (2016). Plan d'affaires d'écotourisme pour les parcs nationaux de la Kibira et Ruvubu au Burundi
- Nzigiympa et Niyongabo (2015).Evaluation de l'Efficacité de Gestion des Aires Protégées du Burundi avec l'outil IMET, OBPE/UICN

- Orams, M.B. (1995). Towards a More Desirable Form of Ecotourism. *Tourism Management*, vol. 16, p. 3-8.
- Proulx, L. (2006). L'écotourisme: une activité d'épanouissement collectif et individuel ? Impacts sociaux et culturel du tourisme, lu dans Gagnon, C. et Gagnon, S. (dir.) *L'écotourisme entre l'arbre et l'écorce*, Presse de l'Université du Québec, 2006, p.
- République du Burundi (2018). *Plan National de Développement du Burundi 2018-2027*, 2018
- Sabrina Leone, S (2016). *Marketing du tourisme et biens culturels : Méthode pour la valorisation touristique du patrimoine culturel*. Palermo : Regione siciliana, Assessorato dei beni culturali e dell'identità siciliana, Dipartimento dei beni culturali e dell'identità siciliana, 2016.
- Tardif, J. (2003). Ecotourisme et développement durable, *Vertigo, La revue en sciences de l'environnement*, Vol 4, No 1, mai 2003, 11 p.
- Tocquer. G, Michel Zins. M avec la collaboration de Hazebroucq. J.M (2007). *Le marketing de tourisme*, 2ème édition, édition DUOND Paris 2007.
- UICN/PACO (2011). *Parcs et réserves du Burundi : évaluation de l'efficacité de gestion des aires protégées*. Ouagadougou, BF:UICN/PACO.
- UNESCO (2010). *Plan d'affaires pour les sites naturels du patrimoine mondial et les aires protégées: Guide méthodologie*
- Varian (1995). *Analyse microéconomique*, De Boeck Université
- Weaver, D. B. (1998). *Ecotourism in the Less Developed World*. New York: CAB International, 258 p.